Le magazine des professionnels de l'enseignement



PROF

La réforme de la formation initiale des enseignants entre en vigueur en septembre 2023. © Alexis Haulot

Parlez-en à vos collègues

Ces mots ne sont plus couchés sur papier, à moins que vous ne les ayez imprimés! Articles et dossiers de la rédaction de *PROF* n'arriveront plus jusqu'aux boites aux lettres de leurs quelque 125 000 destinataires. Écologie et économie justifient cette décision de mettre fin à l'impression et à la distribution de votre magazine, après 57 numéros et presque 15 ans de rythme trimestriel.

Et maintenant? Si vous lisez ces lignes, c'est que vous avez déjà trouvé le chemin de notre version en ligne. Partagez l'info, guidez vos collègues vers www.enseignement.be/prof. Et comme on dit au théâtre, si vous avez aimé le spectacle, parlez-en à vos amis; sinon, dites-le à vos ennemis...

Dites-leur que tous les articles, dossiers, interviews réalisés par la rédaction depuis 2009 sont déjà en ligne. Et que les suivants le seront aussi, avec comme seule prétention de vous être utile. Utile à la réflexion, au débat entre collègues. Utile à vos pratiques aussi, quand ils présentent des projets ou méthodes mis en place par d'autres équipes pédagogiques que la vôtre.

Une seule adresse, pour quelques mois encore. Le temps pour la rédaction de vous préparer un nouveau site internet, plus dynamique, plus convivial, qui accueillera des textes bien sûr, mais aussi des podcasts, des vidéos. Mais ça, c'est pour plus tard. En attendant, et pour clore cette année scolaire, un dernier pdf rassemblera une série d'articles rédigés depuis mars dernier.

Et n'oubliez pas: pour recevoir l'infolettre du magazine dans votre boite aux lettres... électronique, inscrivez-vous via https://infolettres.cfwb.be/inscription-prof.

Déjà bons congés à chacun-e d'entre vous.

Didier CATTEAU Rédacteur en chef





Au ban de l'école

La Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (CODE) a créé un outil pédagogique interactif, *Au ban de l'école*, pour illustrer les obstacles à la scolarité vécus par les enfants migrants infra-scolarisés. On y découvre l'histoire de quatre enfants migrants dont les parcours scolaires sont semés d'embuches et de défis. https://lacode.be/projet/au-ban-de-lÉcole/



L'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur a lancé la 5° édition du *Prix Philippe Maystadt pour l'enseignement de demain*. Ouvert aux étudiantes du supérieur, il récompense des études ou recherches innovantes sur l'enseignement supérieur. Nouveauté cette année: un Prix dédié aux travaux de fin d'études réalisées en horaire décalé.

https://www.ares-ac.be/fr/presse



ÉVALUATIONS EXTERNES NON CERTIFICATIVES

Les épreuves externes non certificatives se dérouleront entre le 2 et le 13 octobre. Elles concernent en primaire les classes de 3° (lecture) et de 5° (lecture et sciences), et en secondaire les classes de 5° (sciences). Les écoles secondaires qui souhaitent faire

passer les épreuves en ligne (ce qui réduit les temps de correction et d'encodage des résultats) doivent se manifester pour le 14 juillet au plus tard. Les détails dans la circulaire 8941. www.enseignement.be/circulaires



De l'obligatoire au supérieur

EENC

La Direction de la Recherche de la Fédération Wallonie-Bruxelles a étudié la trajectoire d'élèves diplômés du secondaire vers l'enseignement supérieur.

70 % des élèves ayant obtenu leur CESS en 2014 sont passés dans le supérieur l'année suivante, et 6 % un peu plus tard. Parmi eux, 24 % sont devenus bacheliers en 3 ans, la moitié endéans les 5 ans. Analyse (statistique) disponible via https://statistiques.cfwb.be/pages-annexes/analyses-thematiques/

Coup d'œil vers la rentrée du

Pacte pour un Enseignement d'excellence

Comme chaque année, depuis 5 ans, le Pacte prépare une rentrée riche en nouveautés.

Les années passent et le Pacte pour un Enseignement d'excellence continue sur sa lancée. Petit coup d'œil dans le rétro pour rappeler les objectifs poursuivis par cette réforme systémique et résumer une série de mesures déjà mises en place pour les atteindre.

Les grands objectifs du Pacte concernent de manière systémique la qualité de l'enseignement : un enseignement tendant vers une plus grande égalité entre les élèves, la création d'un bagage commun fondé sur des apprentissages renouvelés, l'autonomisation et la responsabilisation des équipes pédagogiques dans le cadre d'un nouveau pilotage des écoles, une école plus inclusive ou encore l'amélioration du climat scolaire et du bien-être des élèves.

Quelques réalisations du Pacte

Depuis cinq années, bien des choses ont été mises en place au sein des écoles que ce soit en termes de gouvernance, d'amélioration des apprentissages, de climat scolaire et d'égalité entre élèves.

Des ressources humaines

Depuis 2017, plus de 3 100 équivalents temps plein ont été engagés pour encadrer, améliorer les apprentissages, renforcer l'accompagnement personnalisé et le suivi des élèves. Ainsi, en maternelle, le nombre moyen d'élèves par classe a diminué. Avant le Pacte, la moyenne était de 15,3 élèves alors qu'aujourd'hui elle est de 12,8.

Pour mener à bien ces différentes mesures, le Pacte pour un Enseignement d'excellence a permis une augmentation de plus de 300 000 000 € du budget annuel consacré à l'enseignement.

Ce budget permet de financer l'augmentation des ressources humaines afin de mettre en place les diverses mesures de soutien et d'accompagnement des élèves, d'augmenter les moyens alloués à la formation continuée des membres des personnels qui a été repensée, d'accompagner la nouvelle gouvernance des écoles, etc. Le renforcement des moyens vise à renforcer la qualité de l'enseignement et tendre ainsi vers plus d'égalité entre les élèves

Des mesures pour plus d'égalité

Parlons de ces mesures visant l'égalité entre élèves : la gratuité est déjà appliquée dans l'enseignement maternel et en P1-P2.

C'est aussi dans un souci d'égalité que d'importantes mesures sont mises en œuvre qui concernent l'accompagnement personnalisé, les aménagements raisonnables permettant une plus grande inclusion des élèves à besoins spécifiques, la création des Pôles territoriaux qui accompagnent les enseignants afin que cette inclusion soit la plus positive possible.

Améliorer l'accompagnement et les apprentissages

C'est pour améliorer le bien-être et donc la qualité des apprentissages que le Pacte a mis en place une réforme attendue depuis plus de 20 ans : les nouveaux rythmes scolaires en répartissant mieux les périodes d'apprentissage et de repos.

C'est aussi dans un souci d'amélioration des apprentissages et d'égalité des élèves, que le nouveau tronc commun se met en place. Cette année, il sera mis en place en P3-P4 et son implémentation sera poursuivie progressivement jusqu'à la rentrée 2028-2029, année qui verra sortir les premiers élèves ayant effectué tout leur parcours scolaire au sein du tronc commun de la maternelle à la troisième secondaire.

Les référentiels des nouveaux domaines d'apprentissage accompagnent le déploiement de celui-ci. Ceux-ci visent une amélioration des savoirs, des savoir-faire et compétences, la création d'un bagage commun en collant aux challenges d'aujourd'hui et de demain. Ces nouveaux référentiels nécessitent des outils pour enseigner. Le Pacte a donc développé différentes plateformes numériques :

- e-classe : des ressources pédagogiques de qualité et validées répondant aux besoins des enseignants
- Happi : la plateforme gratuite d'enseignement à distance pour les établissements de l'enseignement obligatoire

Depuis 2020, toujours dans ce souci d'égalité, d'amélioration des apprentissages et de création d'un bagage commun, le Pacte a mis en place le PECA – le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique - dès la maternelle et jusqu'au terme du tronc commun, chaque enfant sera confronté à l'Art. Le PECA est un vecteur d'éducation « à » et « par » la Culture et les Arts.

également être les premiers à bénéficier d'un cours de seconde langue obligatoire dès la P3 en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Si les petits élèves bruxellois et des communes à régime linguistique

gime linguistique spécial, dans les établissements francophones, bénéficiaient déjà de 3 périodes d'apprentissage du néerlandais dans leur grille de cours, cela n'était pas une obligation pour les petits

élèves wallons.

Désormais, deux périodes d'une première langue moderne seront obligatoires en P3-P4 en Wallonie. Cette première langue moderne peut être le néerlandais, l'anglais ou l'allemand selon le choix du pouvoir organisateur.

 Pacte pour un Enseignement d'excellence

À Bruxelles et dans les communes à régime linguistique spécial, le choix n'est pas possible. Trois périodes de néerlandais ou d'allemand sont imposées dans la grille horaire des élèves dès la P3.

Cette obligation d'apprentissage d'une seconde langue moderne étendue à tous les élèves en Fédération Wallonie-Bruxelles est essentielle pour atteindre les objectifs du Pacte.

Tous les aspects liés aux cours de langues modernes seront approfondis dans un dossier

Décryptage que PROF prépare pour la rentrée scolaire.

Le numérique

Encore une nouveauté pour ces élèves de P3-P4 et leurs enseiquants : les compétences numériques.

En effet, le référentiel du nouveau domaine d'apprentissage Formation manuelle, technique, technologique et numérique (FMTTN) fait entrer le numérique dans les classes.

Le numérique comme outil pour apprendre y a déjà très souvent sa place.

Mais apprendre les compétences numériques telles que définies dans les compétences européennes Digcomp 2.2 est une nouveauté indispensable pour armer les élèves aux challenges du monde d'aujourd'hui et de demain.



Approche évolutive et dispositifs d'accompagnent vont de pair pour lutter contre l'échec scolaire.

Une rentrée 2023 riche en nouveautés..

Le tronc commun arrive en P3-P4

Fin aout 2022, les petits élèves de P1-P2 poursuivaient leur scolarité dans le tronc commun. Ils découvraient de nouveaux domaines d'apprentissage et les enseignants les référentiels en lien avec ceux-ci. Ils continueront donc sur cette lancée à la rentrée 2023.

En effet, ces élèves sont également ceux qui vont ouvrir le bal de grandes nouveautés amenées par les nouveaux référentiels.

Les langues modernes

Alors que précédemment, ils ont été confrontés aux langues du monde grâce aux activités en éveil aux langues, ils vont

Une approche évolutive des difficultés d'apprentissage

Une des spécificités du Pacte pour un Enseignement d'excellence est l'attention particulière portée aux difficultés des élèves : améliorer notre système éducatif va de pair avec la lutte contre l'échec scolaire et le redoublement.

Ainsi. les movens dédiés à l'accompagnement personnalisé seront étendus également aux élèves de P3-P4. Ces moyens permettent l'octroi aux écoles de périodes supplémentaires afin de leur permettre d'organiser des moments de différenciation et d'accompagnement sonnalisé. Ce soutien pourra se concrétiser, par exemple, par l'organisation de périodes de co-enseignement, de remédiations spécifiques, etc.

S'il s'agit de mettre en place la différenciation et l'accompagnement personnalisé pour tous les élèves, ceux qui présentent des difficultés

plus importantes doivent désormais pouvoir bénéficier d'un soutien renforcé et personnalisé grâce aux périodes d'accompagnement personnalisé : c'est l'approche évolutive des difficultés d'apprentissage, à travers la mise en place de dispositifs individualisés adaptés aux difficultés observées.

À trois moments de l'année, sur la base de ses observations, l'équipe fait le point sur le soutien apporté, ses effets et l'évolution du besoin de l'élève, et les ajustements à apporter. Le regard posé sur l'élève est plus collectif et peut aussi intégrer l'avis du CPMS.

Afin d'assurer la continuité des apprentissages, d'indiquer les actions de différenciation et d'accompagnement mises en place lorsque l'élève éprouve des difficultés persistantes, les équipes réalisent des « bilans de synthèse » (voir ci-dessous) qui sont numérisés dans le nouvel outil DAccE (Dossier d'accompagnement de l'élève).

Le DAccE est un outil numérique permettant de suivre le parcours des élèves tout au long de leur scolarité, même en cas de chanqement d'école. C'est un outil de dialoque entre professionnels

de l'enseignement – il permet la communication directe entre les enseignants et l'équipe pluridisciplinaire du CPMS - et d'information aux parents. Les parents sont informés des actions mises en place pour leur enfant tout au long de l'année. Il s'agit donc d'un outil de communication utile pour suivre au mieux les besoins d'un élèves, les mesures d'accompagnement et de

différenciation mises en place si ce dernier éprouve des difficultés. et les ajustements qui y sont apportés, pour lutter contre l'échec scolaire et donc limiter le redoublement.

Pour en savoir plus, relire l'article http://www.enseignement.be/index.



Les élèves de P3-P4 poursuivent dans le tronc commun et découvrent de grandes nouveautés.

<u>php?page=27203&id=3684</u> qui se penchait sur le Dossier d'Accompagnement de l'Élève (DAccE).

Approche évolutive et procédure de maintien

L'objectif principal de l'approche évolutive est de porter une attention particulière aux difficultés des élèves et de mettre en œuvre tout ce qui est possible pour palier, au plus vite, celles-ci.

Dès la rentrée prochaine, les nouvelles procédures pour le maintien d'un élève sont mises en place. Si dans le cadre du tronc commun, le redoublement n'est plus interdit, il est désormais conditionné à la mise en place préalable de dispositifs spécifiques et complémentaires de différenciation et d'accompagnement personnalisé renseignés dans les bilans de synthèse.

Le maintien dans une année deviendra donc exceptionnel et conditionné par le fait que tout ce qui était possible de faire pour aider l'élève a été fait et n'a pas porté ses fruits. Cela aura été consigné dans les bilans de synthèse. De manière transitoire, jusqu'en 2025-2026 au plus tard, les écoles pourront choisir de compléter les deux premiers bilans soit par l'intermédiaire de l'application informatique « DACCE », soit par l'intermédiaire de tout autre canal, numérique ou non, dénommé « DACCE format école ».

Toutefois le bilan de synthèse final sera obligatoirement encodé dans le volet « suivi de l'élève » de l'application numérique DAccE, dans l'optique d'assurer la fluidité de la gestion des procédures de recours en cas de décision de maintien et afin de faciliter la transmission des informations aux équipes enseignantes de l'année suivante.

Si un maintien exceptionnel est envisagé, l'école devra télécharger les documents officiels et bilans dans le DAccE afin de garantir les mêmes droits à chaque enfant quelle que soit son école. Plus de détails dans la circulaire 8986 http://www. enseignement.be/index.php?page=26823&do_id=9241.

Pilotage et évaluation intermédiaire

En 2017, la Fédération Wallonie-Bruxelles mettait en place les premiers jalons de cette toute nouvelle gouvernance des écoles alliant autonomie et contractualisation avec le pouvoir régulateur dans le but d'améliorer notre système éducatif.

Aujourd'hui, tous les établissements en FW-B sont dans la mise en place d'actions pour atteindre les objectifs définis dans leur contrat d'objectifs.

Le travail collaboratif dans le cadre du pilotage

Le travail collaboratif dans le cadre du pilotage de l'école est la clé permettant l'organisation des actions à mettre en place au sein des écoles. Responsabilisation, autonomie et dialogue sont les mots clés de cette nouvelle gouvernance.

Ainsi, chaque équipe pédagogique prend les choses en main pour atteindre les objectifs qu'elle a elle-même définis. Si vous vous posez des questions quant à l'organisation de ce travail collaboratif voir la circulaire 8894 http://www.enseignement. be/index.php?paqe=26823&do_id=9149 et le dossier Décryptage dans PROF qui y sera dédié à la rentrée.

Pourquoi une évaluation intermédiaire?

Si certains établissements viennent de contractualiser avec le pouvoir régulateur leur contrat d'objectifs, d'autres sont déjà dans la deuxième partie de leur contrat d'objectifs.

Après trois ans de mise en œuvre, le délégué au contrat d'objectifs (DCO) vérifie la progression vers l'atteinte des objectifs spécifiques fixés par l'école au moment de la signature du contrat, à la lumière des indicateurs disponibles.

Ces établissements ont donc déjà pu évaluer la portée des actions mises en place par les équipes éducatives pendant ces trois premières années.

Cette évaluation intermédiaire est l'occasion d'ajuster les mesures prises pour atteindre les objectifs, dresser le bilan de ce qui a été accompli, ce qui est en cours et ce qui reste à mettre en place.

Pour rappel, les rôles et missions des différents intervenants externes dans ce nouveau mode de gouvernance des écoles est à relire dans PROF 55 http://www.enseignement.be/index. php?page=27203&id=3614.

et axé sur la réussite de l'élève

Le nouveau parcours d'enseignement qualifiant (PEQ) organise la formation et la qualification de l'élève sur trois années, de la 4^e à la 6^e année.

L'une des ambitions du PEO est d'harmoniser et de valoriser l'organisation de l'enseignement qualifiant dans les écoles en Fédération Wallonie-Bruxelles. Sa mise en œuvre sera progressive et commencera en 4TO dès cette rentrée 2023-2024.

Cette réforme a pour ambition de redessiner le parcours des élèves, qu'il soit le résultat d'un choix positif posé par l'élève et sa famille.

Dorénavant, la formation qualifiante sera un enseignement modulaire découpé en unités d'apprentissages à valider progressivement et donc évaluée selon le principe de la Certification par Unités d'Acquis d'Apprentissage (CPU).

Les élèves devront valider différents modules d'apprentissage sur 3 ans. Cela concerne tant les cours pratiques que les cours généraux.

Afin de soutenir au mieux les élèves dans leurs apprentissages, le PEQ se fonde sur la différenciation des apprentissages, qui se traduit en pratique par le recours à l'évaluation formative et à la remédiation immédiate et différée : il s'agit donc d'un suivi personnalisé visant à amener chaque élève à atteindre les compétences à acquérir aux termes de son parcours.

Afin de favoriser une meilleure orientation et faire du qualifiant un choix positif, en toute connaissance de cause pour l'élève, les établissements scolaires, qui en ont la possibilité, sont invités à développer une 3^e polyvalente. Ainsi dans l'article <u>http://www.</u> enseignement.be/index.php?page=27203&id=3707 nous vous présentions les grandes lignes du PEQ ainsi qu'un reportage dans des écoles organisant une troisième polyvalente http:// www.enseignement.be/index.php?page=27203&id=3723.

Comme chaque année, PROF consacrera ses dossiers spéciaux de rentrée aux réformes du Pacte. Celles-ci seront traitées au fur et à mesure de la mise en place de celles-ci au sein des établissements scolaire.

L'équipe PROF



La durée des études pour devenir enseignant est très volatile depuis le 19° siècle. Voyage dans le temps à la découverte des grands remaniements de la formation.

> Un dossier réalisé par Loïs DENIS

Alors qu'elle a à peine douze ans, soit en 1842, la Belgique promulgue deux lois concernant l'organisation officielle de l'enseignement normal. La première engendre l'ouverture d'écoles normales (non mixtes), équivalentes à nos hautes écoles actuelles, dans quelques grandes villes du pays.

Elles sont chargées de former les futurs instituteurs maternels (école normale gardienne) et primaires (école normale primaire) ainsi que les régents, plus connus sous le nom de professeurs du secondaire inférieur ou secondaire supérieur technique et professionnel (école normale moyenne).

La seconde stipule que, pour être instituteur, le candidat doit avoir suivi pendant au moins deux années une formation dans un établissement d'enseignement normal et avoir présenté un examen final devant un jury constitué par le gouvernement. Jusque-là, les maitres étaient formés sur le tas. Aucune preuve d'aptitude n'était exigée. À présent, l'État belge mise sur la qualité du personnel enseignant en mettant en place un modèle d'instituteurcitoyen doté d'une formation scientifique permettant l'émancipation intellectuelle des jeunes.

La première réforme de la formation des enseignants débarque en 1881. Elle intègre la didactique et crée des écoles d'application afin de préparer les aspirants enseignants à l'exercice de leur futur métier.

À partir de 1896, quatre années d'études et la réussite d'un examen d'entrée sont requises pour enseigner en primaire.

Baby-boom et pénurie

Alors qu'il existait des disparités dans la qualité de l'enseignement entre les réseaux, la

loi de 1914 a imposé à tous les enseignants nouvellement engagés d'être titulaires d'un diplôme d'une école normale ou du jury central et ce, pour tous les réseaux. En 1923, le nombre d'années d'études est ramené à trois

Rétropédalage trois années plus tard dans un souci de rehaussement du niveau des études. Trois années d'études sont requises pour devenir instituteur de maternelle contre quatre années pour exercer en primaire. Dans les deux cas. les candidats sont admis à condition d'avoir obtenu un certificat d'études secondaires inférieures ou d'avoir terminé l'année préparatoire. La formation des régents comporte quant à elle deux années d'études. Seuls y ont accès les titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou d'un diplôme d'école normale primaire et ceux ayant réussi l'année préparatoire.

Le baby-boom et l'augmentation de la demande en éducation, conséquences de la fin de la seconde querre mondiale, ont donné une nouvelle impulsion à l'enseignement. Les écoles ont mis en place des moyens pour répondre à cette massification de l'enseignement.

Il faut attendre 1957 pour (légèrement) dépoussiérer la formation initiale des enseignants restée inchangée depuis 1926 en faisant passer la durée de formation des instituteurs de maternelle de trois à quatre ans.

À la fin des années 50, l'enseignement connait une pénurie d'instituteurs et d'institutrices primaires d'expression française. Pour pallier cette situation, l'enseignement catholique organise une formation express : six semaines de théorie suivies de dix mois de stage rémunéré (en étant seul en classe).

En 1970, l'école normale primaire et moyenne sont classées dans l'enseignement supérieur de type court. Ouatre ans plus tard. l'école normale maternelle les rejoint. Concrètement, les candidats doivent suivre deux années d'études après leurs secondaires.

La communautarisation

À la fin des années 60, l'État belge bat de l'aile. Les guerelles linguistiques le pousseront à adopter une structure fédérale. Un chamboulement politique qui a conduit à la création de trois communautés distinctes (française, flamande et germanophone). C'est dans ce contexte que, le 1er janvier 1989, l'enseignement est devenu une compétence de la Communauté française entrainant une série de réformes.

En 1984, la durée des études dans les écoles normales passe de deux à trois ans. À partir de 1985, le nombre d'écoles normales est rationnalisé. Sur les 33 existantes en 1982, il n'en subsistera que 13 six ans plus tard.

En 2001, une réforme dans les contenus des cursus des futurs enseignants est entreprise. Avec les déclarations de Bologne et de Praque qui prévoient l'harmonisation des études et la mobilité des étudiants au sein de la Communauté européenne, certains s'attendaient à voir la formation initiale des enseignants passer de trois à quatre ans mais les difficultés budgétaires en ont décidé autrement. C'est donc finalement plus de vingt ans après que le projet se concrétise.

Lois DENIS

Enseigner, plus qu'un métier

« Être enseianant... C'est s'orienter vers un métier qui a du sens. C'est contribuer à partager vos savoirs. service des jeunes pour leur donner les compétences dans la vie. C'est se développer personnellement et

Voilà le message qui ouvre le site www.enseignerplusguundiplômé.e ou en reconversion toutes les informations utiles sur les chemins qui mènent

Des enseignants témoignent d'un.e enseignant.e dans leur

	1842	1896	1923	1926	1957	1970	1974	1984	2023
Instituteur maternel	2	Χ	X	3	4	4	2	3	4
Instituteur primaire	2	4	3	4	4	2	2	3	4
Régent	X	X	X	2	2	2	2	3	4

Source : Structure et évolution de la formation des maitres en Communauté française de Belgique (2002) – © PROF/FW-B

Devenir enseignant : le changement, c'est maintenant

Finis les reports, la réforme de la formation initiale des enseignants s'apprête à sortir de sa chrysalide. Elle verra le jour à la rentrée 2023 et voici ce qu'elle renferme.

Attendue depuis de nombreuses années, approuvée par un premier décret en 2019, suivi d'un décret modifiant le précédent en 2021, la réforme de la <u>formation initiale des enseignants</u> va finalement s'installer dans les auditoires à partir de l'année académique 2023-2024. Elle vise à améliorer la for-

mation et ainsi le système

éducatif, à s'adapter à l'évolution du métier et à le rendre plus attractif.

La réforme s'articule autour de quatre axes : un allongement de la formation des enseignants de trois à quatre ans pour le fondamental et le secondaire inférieur, un renforcement de la pratique, une co-diplômation entre établissements d'enseignement supérieur et la maitrise de la langue française.



Professeur-étudiant

C'est le changement majeur de cette réforme. La formation de tous

les enseignants du tronc commun passe de trois à quatre ans. Après trois années de bachelier (180 crédits), une année de master (60 crédits) complète le cursus. Les filières ont d'ailleurs été rebaptisées : section 1 (pour enseigner de la 1^{re} maternelle à la 2^e primaire), section 2 (pour enseigner de la 3^e maternelle à la 6^e primaire) et section 3 (pour enseigner de la 5^e primaire à la 3^e secondaire).

Cet allongement permet de réduire l'écart avec les professeurs du secondaire supérieur formés en cinq ans mais il vise avant tout à mieux armer les futurs enseignants contribuant ainsi à l'amélioration du système éducatif francophone.

La formation des enseignants avant et après la réforme

	Maternelle			Primaire						Secondaire						
	A	М1	M2	МЗ	P1	P2	Р3	P4	P5	P6	S 1	S2	S3	S4	S5	S6
Formation actuelle	Bachelier en 3 ans				Bachelier en 3 ans						Bachelier en 3 ans (AESI)			Master en 5 ou 6 ans (AESS)		
	Master en 4 ans											Master en 5 ou 6 ans				
Formation à partir de 2023-2024	Section 1 (A > P2)															
					Section 2 (M3 > P6)											
										Sectio	on 3 (P5 > S3)					
	Section 3 (P5 > S3) Langues germaniques, FMTTN* et disciplines artistiques															
	Section 3 (M1 > S3) Éducation physique et à la santé															
												Section 4 et 5 (S4 > S6)				

* : Formation manuelle, technique et technologique, et formation numérique

Légende

Section 1 à 3 : Bachelier en enseignement (3 ans) + Master en enseignement (1 an)

Inscription en section 3 pour enseigner certaines disciplines telles que l'éducation physique, une deuxième langue, les sciences (humaines), la religion, etc.

Section 4: Bachelier disciplinaire (3 ans) + Master en enseignement (2 ans)

Section 5: Bachelier disciplinaire (3 ans) + Master disciplinaire (1 ou 2 ans) + Master en enseignement (1 an)

La quatrième année d'études sera une sorte de baptême scolaire. L'étudiant commencera à exercer son métier sous la bannière de professeur-étudiant. Il réalisera un stage de longue durée tout en suivant des cours théoriques et pratiques. « Si c'était une formation en trois ans plus une année de stage, ce serait comme employer des personnes sans les payer pour combler la pénurie. Ce n'est pas l'objectif d'une formation. L'objectif est de former les meilleurs enseignants possibles », insiste Cécile Moucheron, coordinatrice du Pôle éducation de l'Université Libre de Bruxelles (ULB).

L'étudiant se rendra donc dans une école capable de lui fournir un accompagnement adéquat. Ce nouveau système allie pratique au sein des écoles et retours réflexifs des maitres de formation professionnelle et des formateurs. Il doit permettre de faciliter l'insertion des futurs enseignants dans leur milieu de travail et de les aider à s'installer durablement dans leur métier. Parce que l'enseignement doit faire face à un phénomène problématique : en Fédération Wallonie-Bruxelles, 25 % des enseignants quittent la profession avant la fin de la première année de leur entrée dans le métier.

Des changements concernent aussi les étudiants qui se destinent au secondaire supérieur (4° à 6° secondaire), soit les sections 4 et 5. Après un bachelier disciplinaire (180 crédits en trois ans), deux possibilités s'offrent aux étudiants. Soit ils s'inscrivent directement à la section 4, un master en enseignement de deux ans (120 crédits). Soit, après avoir obtenu un master disciplinaire (240 crédits en un an ou 300 crédits en deux ans), ils rejoignent la section 5, un master en enseignement d'une année (60 crédits contre 30 crédits actuellement) dédié à la pédagogie et à la didactique, aux sciences humaines et à la pratique. Fini donc le master à finalité didactique ou l'agrégation de l'enseignement secondaire (AESS). À l'horizon 2027, les diplômes actuels seront amenés à disparaitre au profit des diplômes de section 1 à 5.

Des co-diplômés incollables en français

Autre nouveauté et pas des moindres, la co-diplômation. Au moins deux types d'établissements supérieurs (universités, hautes écoles et écoles supérieures des arts) liés par une convention organiseront le cursus menant au métier d'enseignant et sanctionneront le diplôme. Cela permettra aux étudiants de bénéficier de l'expertise et la complémentarité de ces différentes structures.

Cependant, chaque programme sera porté majoritairement par un établissement référent. L'université est référente pour les programmes de sections 4 et 5, pour le master en sciences de l'éducation, et pour tous les masters de spécialisation.

Les enseignants et les étudiants pourraient être amenés à voyager entre les deux établissements. « Ce serait bien qu'un jeune co-diplômé découvre l'université pour créer un sentiment d'appartenance mais c'est aussi important d'un point de vue pédagogique. À l'ULB par exemple, on a des structures, appelées experimentarium, de chimie et de physique, un jardin botanique pour la biologie, un musée de zoologie. Il est donc plus judicieux et plus intéressant de profiter de ces lieux pour travailler ces matières. Par contre, faire se déplacer les étudiants pour un cours purement théorique a moins d'intérêt », explique Cécile Moucheron.

La réforme fera également de la maitrise orale et écrite de la langue française une exigence. Pour tous les étudiants entamant la formation initiale des enseignants, quelle que soit leur filière, une épreuve commune sera organisée au début de l'année académique (le troisième mardi d'octobre) avec une variante entre les futurs enseignants du tronc commun et du secondaire supérieur.

Pour les futurs enseignants des sections 1 à 3, l'épreuve sera facultative avec pour but d'établir un diagnostic. Si elle est réussie, l'étudiant sera dispensé du cours de langue française (5 crédits) inscrit au programme de première année de tous les futurs enseignants. Si l'épreuve n'est pas réussie ou présentée, l'étudiant devra obligatoirement suivre le cours. Pour les futurs enseignants des sections 4 et 5, l'épreuve sera obligatoire. En cas d'échec, l'étudiant devra ajouter à son programme un cours de maitrise de la langue française.

Concrètement, l'épreuve pourra être passée au sein même des établissements. Elle sera identique pour tous et composée annuellement par un jury de neuf experts. Elle sera calibrée sur le niveau C1 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), soit un niveau dit « d'utilisateur expérimenté ». Il suppose la compréhension de textes longs et exigeants, la capacité à s'exprimer couramment sans trop devoir chercher ses mots sur des sujets complexes et l'aptitude à contrôler les outils linguistiques.

Des profs et des titres

Pour enseigner, des titres sont requis avec une double composante : l'une est déterminée par la spécialité du candidat et l'autre est pédagogique (diplôme pédagogique délivré par une haute école pédagogique, agrégation de l'enseignement secondaire supérieur, certificat d'aptitude pédagogique).

Pour obtenir le titre de professeur de cours techniques et de pratique professionnelle dans l'enseignement secondaire, pas de changement. Le candidat doit être agrégé de l'enseignement secondaire inférieur (études supérieures de type court) avec une orientation économie familiale et sociale, bois-construction ou électromécanique. Autre possibilité, décrocher un Certificat d'Aptitudes Pédagogiques (CAP) accessible grâce à la réussite d'études de niveau supérieur au sein de l'enseignement de promotion sociale ou via le jury de l'enseignement de la Communauté française.

La réforme s'est également penchée sur les titres permettant de former les futurs enseignants. Jusqu'à présent, il n'était pas demandé aux professeurs dans l'enseignement supérieur de promotion sociale ou en haute école, lors de leur recrutement, de détenir un titre pédagogique. Par contre, ils devaient acquérir le Certificat d'Aptitude Pédagogique Approprié à l'Enseignement Supérieur (CAPAES) dans un délai de 6 ans, à dater de la première désignation dans un emploi vacant, afin de poursuivre la carrière engagée et prétendre à un engagement définitif.

Là aussi, il y a du changement. Désormais, un master de spécialisation en formation d'enseignants ou une thèse de doctorat en didactique, en sciences psychologiques et de l'éducation ou dans le domaine « enseignement » sera requis pour enseigner la majorité des cours à de futurs enseignants.

Le master de spécialisation en formation d'enseignants ouvrira aussi ses portes à la rentrée 2023. Le CAPAES ne devient pas pour autant obsolète. Il permettra toujours d'enseigner en haute école dans tous les domaines autres que ceux relevant de la catégorie pédagogique. Précisons que les détenteurs d'un CAPAES ou ceux ayant entamé leur formation avant l'entrée en vigueur de la réforme, ne sont pas tenus de suivre le master.

Un salaire revalorisé?

À l'heure actuelle, les enseignants formés en bachelier de trois ans bénéficient d'un barème appelé 301, s'ils prestent dans l'enseignement fondamental et au degré inférieur de l'enseignement secondaire, et d'un barème 386 au secondaire supérieur, tandis que leurs collègues disposant d'une licence ou d'un master universitaire (cinq ans d'études depuis la réforme du processus de Bologne) jouissent également d'un barème 301, sauf exception, s'ils prestent dans ces mêmes niveaux. Ils bénéficient toutefois d'un barème 501 plus élevé s'ils prestent dans l'enseignement secondaire supérieur.

Dorénavant, les étudiants des sections 1 à 3 seront également formés au niveau master après quatre années d'études. Le décret du 11 avril 2014 prévoit d'ores et déjà qu'un barème spécifique doit être attribué aux porteurs de ces nouveaux masters prestant au fondamental ou au degré inférieur de l'enseignement secondaire. Ce nouveau barème, dont le montant est sollicité par les acteurs de l'enseignement, serait intermédiaire entre le 501 et le 301. Une décision politique est attendue sur ce volet de la valorisation salariale lors de la prochaine législature.

Loïs DENIS

Quelles règles pour les inscrits en 2022 ?

La formation durera toujours trois ans pour les étudiants et étudiantes ayant commencé leurs études en septembre 2022.

Ceux et celles inscrits en 2022 qui auraient échoué à certaines unités d'enseignement (UE) resteront dans le programme en trois ans et devront représenter les UE ratés.

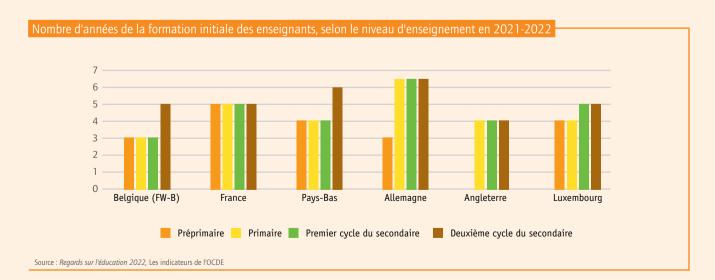
Les personnes qui rateraient leur deuxième ou troisième année ne pourront rester dans le cursus en trois ans qu'à condition de terminer leur parcours pour 2026. Si elles n'obtiennent pas leur bachelier cette année-là, elles basculeront dans les nouvelles sections correspondantes au niveau d'enseignement. Si elles décrochent leur diplôme durant l'année académique 2026-2027, elles auront la possibilité de s'inscrire au master pour disposer du même barème.

Les étudiants et étudiantes qui suivent un master à finalité didactique ou souhaitent s'y inscrire avant 2024-2025 doivent obtenir leur diplôme au plus tard lors de l'année académique 2027-2028 pour ne pas entrer dans la réforme.

La FW-B s'aligne sur ses voisins européens

Dans ses *Regards sur l'éducation 2022*, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) répertoriait la durée de la formation initiale d'enseignant, selon le niveau d'enseignement en 2020-2021. La Belgique se distingue comme le pays où le nombre d'années d'études est le plus bas.

En France, peu importe le niveau d'enseignement, cinq années d'études sont exigées ; quatre ou cinq années aux Pays-Bas, et même six ans et demi en Allemagne (sauf pour le préprimaire, en trois ans).



Futurs étudiants en section pédagogique : « C'est une génération qui a une chance dingue »

Comment la réforme de la formation initiale des enseignants s'implémente-t-elle en haute école ? Et comment est-elle perçue ? Deux acteurs de première ligne expriment leur ressenti.

Ala Haute École Léonard de Vinci, la réforme est accueillie avec enthousiasme. Daniel Maes, directeur du Secteur des Sciences humaines et sociales, et Jean-Philippe Dupont, chef du département du Master en enseignement Section 3 Éducation physique et à la santé, livrent leur vision de ce changement majeur. Deux passionnés dont le mot d'ordre est mieux former et mieux outiller.

PROF : La réforme entre en vigueur en septembre, êtes-vous prêts ?

Daniel Maes : On sera prêt. Les maquettes des programmes ont été construites. Maintenant les équipes d'enseignants s'emparent de chacune des UE (unités d'enseignement, ndlr) pour vraiment aller dans le déroulé des dispositifs d'apprentissage à l'intérieur des UE. Pour le reste, c'est vraiment en bonne voie.

Jean-Philippe Dupont : Les thèmes et les acquis d'apprentissage terminaux sont fixés. Ce qui pourrait encore varier, c'est le titre d'une UE, le nombre de crédits, la période à laquelle sont donnés les cours. Ce sont des ajustements à faire en avançant avec la réforme.

Quels seront les changements concrets pour vous ?

J-P.D.: Le principal changement est la collaboration plus étroite avec l'université et avec des nouveaux collègues qui vont venir donner cours chez nous. On a imaginé des UE cogérées. Il va donc falloir travailler en partenariat. Il y avait déjà des collaborations, pas directement sur le programme mais sur des projets de recherche. Des graines ont déjà été semées, elles doivent germer.

Et pour les étudiants?

J-P.D.: Il y aura très peu de déplacements les trois premières années. Par contre, les étudiants de master se rendront sur le site de Louvain-la-Neuve (dans le cadre de la co-diplômation, l'UCLouvain est un des partenaires de la Haute École Léonard de Vinci ⁽¹⁾, ndlr). On va plus travailler en partenariat, en co-enseignement, en interdisciplinarité. Certains étudiants pourraient avoir des craintes liées à l'image qu'ils se font de l'université : des cours dans un grand auditoire, un professeur avec des attentes élevées, beaucoup de théorie au détriment des stages. Mais ce n'est pas ce qu'on a imaginé.

La réforme insiste sur la maitrise de la langue française. Constatez-vous des lacunes ?

J-P.D.: En première année, il y a des grosses différences. La maitrise de la langue n'est pas homogène et c'est souvent lié au parcours en secondaire. Le défi de l'amélioration du français est de le faire de manière attractive et qu'elle ait du sens pour les enseignants.

D.M.: Il y a aussi un défi plus large de société parce qu'on se rend compte que le langage et la communication s'appauvrissent. Et une société dont le langage et la communication s'appauvrissent, s'appauvrit elle-même. Or, nous allons former des personnes qui seront quelque part la cheville ouvrière pour former les citoyens de demain. Si eux n'ont pas développé au maximum ces compétences, cela risque de se déliter.

La quatrième année, celle qui va désormais allonger la durée des études, sera principalement consacrée au stage. Comment cela va-t-il s'organiser?

J-P.D.: On a imaginé que le stage se déroulerait au deuxième quadrimestre. À cette période, ils ont aussi le mémoire. En parallèle, ils pourraient s'appuyer sur ce stage long pour construire une recherche de terrain. Par ailleurs, la question de la pénurie peut entrainer des craintes. Mais les étudiants ne seront pas des remplaçants.

On espère avoir des enseignants de terrain chevronnés qui seront le parrain ou le tuteur de ces « enseignants-stagiaires ». Ils sont presque enseignants, presque collègues, mais ont encore des appréhensions par rapport au terrain. Ils ne connaissent pas encore toutes les facettes du métier et donc cela permettra aussi de rassurer et d'avoir un ancrage professionnel plus important.

C'est pourquoi l'étudiant ne doit pas uniquement donner cours. Il faut qu'il vive les conseils de classe, les réunions de concertation et les réunions de parents. Les stagiaires pourront prendre des classes seuls, c'est prévu. On peut imaginer aussi que les écoles en profitent pour envoyer deux ou trois jours les titulaires en formation continue.

D.M.: Parallèlement, une formation pour les maitres de stage est organisée pour qu'ils puissent accompagner ces nouveaux

types de stagiaires. Il y aura aussi un travail de collaboration étroite entre les écoles et nous. Le fait que, de temps en temps, l'étudiant soit seul dans sa classe n'est pas une mauvaise chose en soi parce qu'il peut expérimenter l'autonomie. L'important, c'est qu'il puisse être suivi. Des supervisions sont prévues ainsi que des séminaires d'accompagnement des pratiques, etc. Il ne sera jamais laissé tout seul.

La réforme vise à mieux former les futurs enseignants. Selon vous, le seront-ils réellement ?

D.M.: On y croit. Tous les pays qui nous environnent ont réformé et ils ont des meilleurs résultats au niveau du développement. L'idée est d'élever le niveau de la formation. Pas spécialement parce que c'était moins bien avant mais parce qu'on n'est plus dans la même société aujourd'hui et on doit s'adapter.

J-P.D.: Ce qui va changer, c'est le travail sur les transitions entre maternelle, primaire et secondaire. C'est logique de savoir ce qui se passe avant et après son niveau d'enseignement. Les étudiants seront beaucoup plus sensibilisés aux pratiques inclusives. La dimension de recherche sera aussi plus poussée : lire des articles, s'inspirer de pratiques et les tester dans sa classe.



À la Haute École Léonard de Vinci, on se dit prêt à la mise en pratique de la réforme de la formation initiale des enseignants.

D.M.: On attend aussi un geste du gouvernement au niveau du barème. Si on veut que ça tienne la route, il faut passer au barème 401 pour que les gens qui passent quatre années à faire ces études-là puissent être valorisés. Ils sont détenteurs d'un master. On sait que l'argent ne fait pas tout mais on ne peut pas travailler uniquement sur la bonne volonté des gens. Il y a vraiment une attente forte de ce côté parce que les enseignants qui sont aujourd'hui sur le terrain pourront aussi passer un master à partir de 2026.

Pensez-vous que les étudiants seront mieux armés pour rester plus longtemps dans l'enseignement ?

J-P.D.: Je suis convaincu que l'idée du stage long va permettre aux futurs diplômés de comprendre vraiment le système. Et puis, sentir qu'ils font partie d'une équipe, être portés par ce travail collaboratif et comprendre tout le système va peut-être diminuer le choc de la réalité qu'on a parfois pour le moment. Il faut que ça s'accompagne d'une simplification administrative du début de la carrière.

D.M.: Il faut continuer à faire rêver les gens sur ce métier. On demande trop de tâches annexes et administratives aux enseignants. Avec le programme qu'on va offrir, il faut laisser aux étudiants l'occasion de se déployer et de s'épanouir. Il faut les recentrer sur leur cœur de métier.

Cette réforme est aussi l'opportunité de toucher un public plus large...

D.M. : On souhaite aller chercher des nouveaux candidats qui, dans l'ancien programme, ne seraient peut-être pas venus. Des candidats qui ont envie d'avoir un diplôme universitaire. Par ailleurs, nous offrons la possibilité de suivre la formation en horaire

décalé. Cela concerne les sections 1 et 2 ainsi que la section 3 en langues germaniques. Pourquoi cette branche de la section 3 ? Parce qu'on a une grosse pénurie en langues.

On s'est dit qu'il fallait aussi aller chercher les personnes qui ont envie d'une deuxième carrière dans l'enseignement. Miser sur une formation le soir et le weekend permet aussi d'aller chercher des étudiants qui sortent des secondaires. Cette formule leur permet de travailler la journée. Ils devront juste dégager du temps en journée lors des stages.

Un mot pour les futurs étudiants en section pédagogique ?

J-P.D.: C'est une génération qui a une chance dingue d'être la première à se lancer dans cette aventure. C'est une génération un peu exceptionnelle et je pense qu'il faut la considérer comme telle. Elle va vivre des choses

que les autres n'ont pas vécues.

D.M.: C'est un métier humain, social et politique primordial. C'est la génération qui doit s'emparer du changement de l'humanité. L'enjeu est tellement énorme que les jeunes doivent embarquer sur ce projet parce que c'est là qu'on forme les citoyens de demain. Et là, il y a du taf comme on dit.

Propos recueillis par Loïs DENIS

⁽¹⁾ La Haute École Léonard de Vinci fait partie du Consortium Enseigner ensemble aux côtés de la HELHa, Hénallux, la HE Galiliée, l'UCLouvain, l'Université Saint-Louis (Bruxelles) et l'UNamur.



De gauche à droite, l'équipe cuisine : Falida (commise de cuisine), Hassan (chef de cuisine), Abdel (plongeur) et El Habib (commis de cuisine).

Durant toute la matinée, l'équipe cuisine du Centre scolaire Saint-Michel orchestre le précieux repas du temps de midi. Immersion derrière les fourneaux.

e calme avant la tempête. Jeudi, c'est Lle jour des frites. Près de 180 kg seront écoulés ce midi. L'équipe cuisine a du pain sur la planche. Une équipe à la fois détendue et concentrée avec, en fond sonore, une radio d'une certaine époque pour motiver les troupes.

Horloge suisse

Comme chaque jour, Falida allume les premières lumières du Centre scolaire Saint-Michel à Etterbeek. À 6h30, la commise de cuisine chargée des repas froids depuis 27 ans, lance le four. La première étape consiste à cuire le pain et préparer les légumes qui agrémenteront les sandwiches dont raffolent les élèves de secondaire. En moyenne, elle en vend 250 par jour. Un peu moins le jeudi. Les sandwiches font difficilement le poids face aux frites.

Une heure et demie plus tard, c'est au tour d'Hassan d'entrer en scène. Avant le vol-auvent et les frites, le chef de cuisine s'attèle à la préparation de la soupe : 140 litres de crème de poireaux aujourd'hui. « Tous les produits sont frais. Ils sont prédécoupés pour réduire les couts », explique-t-il. Cela fait douze ans qu'Hassan est à la tête de la cuisine scolaire et il a imposé son style. « Je suis très maniaque », confie-t-il en montrant fièrement ses stocks impeccablement rangés. Ici, le hasard n'a pas sa place. Chacun est à son poste et sait ce qu'il doit faire. Une cuisine réglée comme une horloge suisse. D'ailleurs, Hassan jette réqulièrement un œil à sa montre. Une journée réussie est une journée millimétrée.

Une personne a bien compris l'importance d'être pointilleux. « Sans Abdel, je serais malheureux. C'est mon bras droit », déclare Hassan. Abdel est l'indispensable rouage dans le mécanisme. Avec lui, la cuisine n'a pas le temps d'être sale. Là où Abdel passe, la crasse trépasse. Il nettoie les machines, les ustensiles, le sol et la vaisselle tout en mettant la main à la pâte pour d'autres tâches. En seulement trois ans, ce couteau-suisse a déjà une méthode bien rôdée : « J'observe et j'anticipe ce qu'il faut faire et ce qui risque de manquer ».

« Un jour sacré »

Pour compléter la photo de la famille cuisine arrive El Habib, le commis proactif qui veille au grain permettant à Hassan de se délester d'une partie du travail.

11h30 sonne la fin de la quiétude. Toute l'équipe monte à l'étage pour garnir environ 320 assiettes en commençant par celles des élèves de primaire. Seul Hassan reste en cuisine. Il envoie, via un monte-charge, les ustensiles et aliments réclamés par ses collègues à travers un interphone qui hurle. Il sert aussi les membres du personnel installés dans une salle aux allures de bistrot située en face de la cuisine.

Au réfectoire, aucun répit. Les frites sont synonymes d'effervescence. « C'est un jour sacré », lance Abdel. El Habib doit servir une armée d'enfants affamés. Il peut compter sur deux renforts : une collègue et une élève de secondaire en fourche. Dans la pièce d'à côté, Falida débarrasse les plateaux. Les fonds de soupe valsent dans un immense pot et les restes des repas terminent à la poubelle. À la plonge, Abdel réapprovisionne assiettes, bols et couverts. « Il faut que ça suive. Si une classe est en retard, les autres le seront aussi », explique-t-il. Les gestes sont rapides, mécaniques. Les mélodies de la radio du début de journée ont laissé la place au brouhaha des élèves et au bruit des couverts qui s'entrechoquent. Les « petits » rassasiés, l'équipe enchaine à 13h avec le service des secondaires. « Le soir on dort bien, il ne faut pas nous bercer », s'amuse Falida.

Durant ce second service, Falida distribue ses sandwiches dont la vedette incontestée est le club (mayonnaise, jambon, fromage, salade). « Quand les élèves me voient dans le métro, ils disent : la dame des sandwiches. C'est chouette, on voit leur évolution de la

primaire à la secondaire. » Un lien particulier se tisse avec les jeunes. Hassan est touché par les compliments qu'il peut recevoir. « De-

puis que je suis là, ils sont ravis. Jusqu'à présent tout va bien. »

Vers une cuisine plus verte

Le mercredi, aucun repas n'est distribué. Mais c'est une journée tout aussi chargée entre la réunion avec la direction, les rendez-vous et négociations avec les fournisseurs et l'arrivée de certaines marchandises.

Hassan a décroché son diplôme de cuisinier au Maroc avant d'obtenir l'équivalent en Belgique et de suivre de nombreuses formations. « J'ai ce métier dans les veines. » Pour créer ses recettes, il trouve son inspiration en fouillant dans ses bouquins, en épluchant des pages Internet et en se renseignant sur ce que font d'autres établissements scolaires. Il les soumet ensuite à sa direction.

Mais les menus ne sont pas figés dans le marbre. « On utilise des produits de saison et on lutte contre le gaspillage. Quand il me reste de la marchandise, je la mets au frigo ou au congélateur et j'adapte les menus », explique Hassan. Preuve que la cuisine vit avec son temps : elle propose au moins deux repas végétariens par mois, bientôt trois. Dans la mesure du possible, les produits bios sont privilégiés. Hassan liquide aussi ses stocks d'objets à usage unique, tels que les pots de sauce individuels ou les gobelets jetables, au bénéfice d'alternatives plus écologiques.

Le chef de cuisine confie avoir trois plats qu'il adore concocter : le waterzooi de poulet, la lasagne « spéciale Saint-Michel » et le couscous. C'est une fierté de proposer un plat marocain. Une fierté aussi de collaborer avec ses collègues. Une équipe soudée et consciencieuse qui mène à bien sa mission, celle de satisfaire les estomacs.

Loïs DENIS

Cuisinier interne ou externe?

L'équipe cuisine du Centre scolaire Saint-Michel est employée par l'établissement. Mais ce n'est pas toujours le cas. La confection des repas varie fortement en fonction du niveau d'enseignement. L'Étude sur l'alimentation pendant la pause de midi au sein des écoles maternelles, publiée en octobre 2020 (et accessible via enseignement. be/index.php?page=28519#etudes), dresse le constat suivant : 64,7 % des établissements secondaires ont leurs propres cuisiniers, contre seulement 21,6 % dans l'enseignement fondamental qui privilégie les prestataires externes. L'étude avance que cette différence pourrait s'expliquer par le nombre plus élevé d'élèves dans les écoles secondaires

Adresse Magazine PROF - Local 4P16 Avenue du Port 16, 1080 - BRUXELLES www.enseignement.be/prof prof@cfwb.be T6i: 02 / 690 81 33

Tél: 02 / 690 81 33 Fax: 02 / 600 09 64

Rédaction Rédacteur en chef : Didier Catteau. Journalistes : Hedwige D'Hoine, Loïs Denis. Mise en pages : Sophie Jeddi, Olivier Vandevelle.

Éditeur responsable Quentin David Avenue du Port 16, 1080 - BRUXELLES

PROF, le magazine des professionnels de l'enseignement, est une publication du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Administration générale de l'Enseignement).

ISSN 2031-5295 (imprimé) ISSN 2031-5309 (online) © Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Tous droits réservés pour tous pays. Reproduction autorisée pour un usage en classe. Pour tout autre usage, reproduction d'extraits autorisée avec mention des sources

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles Rue Lucien Namèche 55, 5000 - NAMUR Tél : 0800 / 19 199 courrier@le-mediateur.be

Le jeu vidéo, un bijou de pédagogie ?

Bien que marginale, l'utilisation du jeu vidéo comme outil d'apprentissage se développe depuis quelques années. Ses bienfaits sont démontrés mais son introduction en classe ne doit pas être prise à la légère.

« Allumez vos sessions. Pour entrer dans le monde, le mot de passe est : pomme, Alex, cookie et pioche », annonce David Nyssen. Une entrée en matière incompréhensible pour le commun des mortels, un signal qui remplit la classe d'excitation. Les élèves de 3° et 4° secondaire de l'option secrétariat, tourisme et bureautique s'apprêtent à plonger dans Minecraft Education, la version éducative du célèbre jeu vidéo au design pixélisé. Depuis novembre 2022, David Nyssen, professeur de bureautique et informatique au Collège Sainte-Croix et Notre-Dame de Hannut, a recours à ce support inhabituel.

conventionnel. Ses élèves évoluent dans un monde dédié au cyberharcèlement et à la cybersécurité. « A travers des énigmes, ils vont apprendre et acquérir les bons gestes numériques du quotidien : trouver un bon mot de passe pour sécuriser les réseaux sociaux, repérer les malwares (logiciels malveillants, ndlr) et les arnaques sur Internet. »

La majorité des adolescents connaissent bien *Minecraft*. Certains ont grandi avec. Ils ont bien conscience que s'en emparer dans une approche pédagogique est une opportunité rare qu'ils prennent au sérieux. « *Personnellement*, je connaissais déjà les risques d'Inter-

net mais c'est une dose de rappel. Le jeu nous plonge dans une situation où une fille est harcelée. Ça nous touche et ça nous rappelle les dangers », explique Maureen, élève de 4° secondaire.

Le jeu vidéo comme outil d'apprentissage a de nombreuses vertus sur la motivation, la concentration, l'engagement, la créativité et la collaboration. On est loin du cliché du jeune enfermé dans sa chambre, les rideaux tirés, seul face à son écran. Ici, on s'entraide en classe. Cette approche augmente également les performances. « En méthode traditionnelle, un élève retient plus ou moins 17 % de la formation des pro-

fesseurs. Grâce au jeu vidéo, on arrive à près de 40 % », affirme David Nyssen. En effet, de nombreuses études démontrent que prendre une part active dans ses apprentissages renforce la mémoire.

« On peut récupérer des élèves en décrochage scolaire ou qui ne se retrouvent plus dans la méthode traditionnelle d'enseignement. Amener le jeu vidéo peut vraiment leur permettre de raccrocher au système scolaire et de



Les élèves de 3° et de 4° secondaire bénéficient d'une « bouffée d'oxygène » à certains cours de bureautique. Sur le jeu vidéo Minecraft Education, ils sont sensibilisés au cyberharcèlement et à la cybersécurité.

« Je n'utilise pas Minecraft à tous les cours, même si les élèves aimeraient bien, s'amuse-til. Une fois toutes les deux ou trois semaines, je leur propose une déconnexion. C'est une bouffée d'oxygène dans le cadre du cours. »

Une méthode qui fait ses preuves

Une bouffée d'oxygène mais pas que. David Nyssen compte bien transmettre des connaissances à travers ce moment peu renouer avec le principe de la réussite et de la confiance en soi », insiste l'enseignant.

Le ieu vidéo s'est aussi fravé un chemin dans l'enseignement supérieur. François Hardy, maitre-assistant à la Haute École Charlemagne, forme les futurs enseiquants du secondaire inférieur en histoire. Pour aborder la Préhistoire, l'Égypte antique ou encore le Moyen-Âge, ce ne sont pas moins de sept jeux vidéo qu'il utilise dont trois de la franchise Assassin's Creed. Mais avec modération : trois séquences de 1h30 à 3h par an. Les bienfaits de cette pratique, il les observe très concrètement. « Les étudiants savent m'expliauer la démocratie athénienne. avant non. Le jeu vidéo est pertinent pour les questions politiques ou sur l'évolution d'une ville par exemple. Cela permet de rendre concret l'abstrait. Je perçois qu'ils comprennent mieux », confie-t-il.

Le rôle indispensable de l'enseignant

L'avantage de *Minecraft* version éducation, c'est son environnement sécurisé. L'enseignant est le maitre du jeu et paramètre le monde virtuel. « On peut empêcher les élèves de s'entretuer ou de détruire les constructions de leurs camarades », explique David Nyssen. De quoi atténuer les éventuelles craintes de violence. Un boulet que traine encore le jeu vidéo malqré sa diversité.

« Le rôle de l'enseignant est essentiel, affirme François Hardy. Ce n'est pas le jeu vidéo qui enseigne mais l'enseignant qui baigne sa classe dans le jeu pour en retirer des connaissances. » Le travail en amont est primordial. Il faut notamment confronter les informations présentes dans le jeu avec des documents scientifiques. « C'est très chronophage et ça demande beaucoup de réflexion », ajoute Amélie Jacquemin, professeure en entrepreneuriat à l'UCLouvain. Avec sa collèque Julie Hermans, elles proposent depuis cinq ans une séance de jeu vidéo pour aiquiser l'empathie de leurs étudiants en master. « Pour lancer son entreprise, un des facteurs de succès est d'être en empathie avec son client. Il faut être dans la tête du client pour lui adresser un besoin réel et non un besoin qu'on croit que le client a. » Pour développer cette faculté, les futurs entrepreneurs se mettent virtuellement dans la peau d'un migrant, d'un schizophrène ou d'une malvoyante et expérimentent ainsi les difficultés auxquelles ces personnes sont confrontées.

L'enseignant, dans son travail de préparation, doit être particulièrement attentif à un aspect du jeu vidéo : le classement PEGI (Pan European Game Information). Il indique la catégorie d'âge à laquelle est destiné un jeu vidéo et le type de contenu.

Certains jeux sont interdits aux moins de 18 ans. Pas très approprié pour des élèves de primaire ou secondaire. « Il faut bien expliquer aux parents et aux directions qu'on évite tous les passages qui justifient ce classement PEGI », note François Hardy. Autrement dit, les scènes de violence, de sexualité ou de jeux d'argent seront censurées.

Dans le contexte de son cours, le maitreassistant à la Haute École Charlemagne doit aussi être vigilant à la qualité des reconstitutions. « Elles ne doivent pas être trop déconnectées de la réalité historique. Sinon on va donner des fausses représentations aux élèves et ce n'est pas le but. »

Jeu vidéo et programme scolaire

Le jeu vidéo n'est pas une fin en soi. Il doit servir des objectifs pédagogiques. « Il ne faut pas imaginer que c'est un outil magique grâce auquel les étudiants vont être beaucoup plus compétents. Ce n'est qu'un outil parmi d'autres », insiste Amélie Jacquemin. Dans son cas, il aura fallu une année de réflexion avec un expert du jeu vidéo de l'asbl FOr'J.

A Hannut, après avoir défini les compétences qu'il souhaitait développer, David Nyssen s'est adressé à la <u>Minecraft Education Academy</u> de Mons. Elle propose des ateliers gratuits pour tous les enseignants en Fédération Wallonie-Bruxelles. En collaboration avec la société <u>AtAllNetwork</u> de Namur, elle offre également la possibilité d'accompagner les enseignants en classe.

Mais les cours dispensés à l'aide du jeu vidéo correspondent-ils aux programmes actuels? C'est un oui sans hésitation pour François Hardy. « Certaines leçons seront transposables aux nouveaux référentiels. Certains sujets vont passer à la trappe mais en même temps les jeux vont aussi vieillir », explique-t-il. David Nyssen concède que Minecraft ne rentre pas véritablement dans son programme. Du moins pour le moment. « Dans le cadre du cours de deuxième année, avec le tronc commun, on va devoir éduauer les élèves à l'usage de différents outils numériques. Et là, on rentre pile-poil dans le virage numérique vers lequel l'enseignement tend. J'ai donc pris un petit peu d'avance », précise-t-il.

Face au succès de son approche, le professeur de bureautique prévoit d'introduire prochainement *Minecraft Education* auprès de ses élèves de 2° secondaire. Petit à petit, le jeu vidéo fait son nid. •

Propos recueillis par Loïs DENIS

Prix éducation 2022 Lola Van Belle

Lauréate 2022 du Prix Éducation dans la catégorie « travail de fin d'études »,

Lola Van Belle s'est intéressée au co-enseignement.

es Prix Éducation de l'Administration générale de l'Enseignement (1) récompensent un mémoire et un TFE apportant une

contribution pertinente et originale à l'étude des politiques éducatives et des pédagogies de l'enseignement obligatoire (ordinaire et/ou spécialisé), de l'enseignement supérieur ou de l'enseignement tout au long de la vie, en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Lola Van belle, récemment diplômée d'un bachelier institutrice primaire de la Haute École Mons, a entrepris cette année une spécialisation d'un an en orthopédagogie. Lauréate 2022 du prix du travail de fin d'études (TFE) en éducation, elle partage avec nous son expérience et le sujet de son TFE.

PROF : Quel était le titre de votre TFE ?

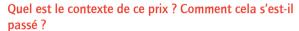
Lola Van Belle : C'était *Un enseignant, c'est bien, mais deux c'est*

mieux. Et donc posait la question : Est-ce que le dispositif de co-enseignement pouvait permettre une différenciation pédagogique, pertinente ou pas, au sein d'une classe?

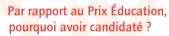
Pourquoi cette problématique?

Lola Van Belle : J'ai des petits frères qui sont atteints de troubles d'apprentissage. Cela m'a toujours questionné parce que moi, j'ai eu un parcours scolaire très fluide, très *« facile »*. Quand j'ai été confrontée à la réalité de mes frères qui avaient vraiment des difficultés à l'école, cela m'a interpelée.

J'ai toujours eu une attirance pour l'enseignement spécialisé, j'ai fait des camps avec des enfants porteurs de handicap, tout cela a nourri mon désir d'être une « source de changement ».



Lola Van Belle: Ma marraine m'a envoyé l'information du concours qu'elle avait vu sur Facebook et sur Enseignement.be. Elle me l'a transmis en me disant : « Mais pourquoi tu ne testerais pas sachant que ton TFE porte sur quelque chose d'assez innovant, que l'on ne connait pas encore vraiment? » Je me suis dit pourquoi pas, mais sans vraiment espérer quoi que ce soit. On candidate en respectant des consignes bien spécifiques. Puis on attend.



Dans mon idée, je n'avais pas envie de juste faire un TFE. « Je réussis mon année, j'ai mon diplôme et basta ». Je voulais justement faire un travail de fin d'année qui allait avoir du sens et qui allait pouvoir aider certaines personnes.



Je visais une certaine note pour qu'il soit publié à la bibliothèque de mon école. Pour moi, c'était déjà gratifiant. Je souhaitais que mon TFE aide les nouveaux étudiants qui se renseignent sur ce sujet, qui voudraient en apprendre plus, qui voudraient avoir des témoignages de quelqu'un qui l'a déjà testé.

Et donc ce concours m'a permis d'aller encore plus loin et finalement d'atteindre encore un public plus large. Faire glisser mon témoignage dans certaines oreilles et peut-être donner envie à certains de se lancer dans cette pratique. J'ai aussi créé un petit guide du co-enseignement et il est fort demandé ⁽²⁾.

Le co-enseignement, c'est quoi ? Comment l'avez-vous intégré lors de vos stages ?

Quand on pense co-enseignement, on imagine deux personnes au sein de la classe. On ne se rend pas forcément compte de toutes les modalités qu'il y a autour. J'ai d'abord dû expliquer à mes maitres de stage en quoi cela consistait. Qu'on allait d'abord devoir passer par une phase de co-planification. Qu'on allait devoir penser les séances à deux, répartir les rôles de chacun, faire attention aux besoins de chacun et donc à la différenciation qu'on allait mettre en place.

Les premières semaines, c'était un peu compliqué parce que cela demande des régulations. Il est important de ne pas oublier la troisième phase qu'est la co-évaluation, quand on évalue vraiment le dispositif à deux.

Ce co-enseignement a été mis en place lors de deux stages : dans l'ordinaire et dans le spécialisé. J'ai vraiment eu de la chance de tomber sur des maitres de stage qui étaient très ouverts. J'ai eu des échos d'étudiants qui ont testé le co-enseignement et qui sont tombés sur des maitres de stage parfois un peu réfractaires. C'est pour cela qu'une de mes conclusions est que ce dispositif fonctionne sur base volontaire et les co-enseignants doivent vraiment être compatibles.

L'an prochain, vous serez confrontée au milieu du travail. Comment allez-vous mettre en place, ou pas, le co-enseignement?

Cette année, j'ai fait mon stage pratique en orthopédagogie dans un pôle territorial. Je me dis que dans ce contexte, c'est pertinent de mettre en place du co-enseignement. Ce n'est pas forcément deux institutrices d'une même école ensemble, mais cela peut être d'autres professionnels pédagogiques.

Pour moi, un travail de collaboration de cette manière serait très pertinent et pourrait fonctionner. Dans ce contexte d'inclusion des élèves de l'enseignement spécialisé vers l'enseignement ordinaire, c'est pertinent d'inviter des institutrices ou des instituteurs de l'enseignement spécialisé à collaborer avec des enseignants de l'ordinaire au sein d'une même classe. On peut avoir des professionnels différents comme une instit et un orthopédagoque, une instit et une logopède, etc.

C'est très enrichissant ce co-développement professionnel parce que cela apporte à chacun des nouvelles notions, des nouvelles pratiques. Et ça permet des réflexions autres que celles qu'on a l'habitude d'avoir.

Que diriez-vous aux étudiant-e-s terminant leurs études et qui peuvent candidater jusqu'au 21 septembre?

J'avais décidé de passer le TFE au mois d'aout pour vraiment avoir le temps de le finaliser. J'ai eu vent de l'appel après l'avoir rédigé. Il est clair que la rédaction de celui-ci change si on sait que l'on va postuler au Prix Éducation de l'AGE. Mon TFE n'était pas du tout construit dans le but de participer au concours. Je crois que c'est aussi ce que le jury a aimé. Il était très naturel, très spontané. J'ai expliqué vraiment ma pratique, le positif et le négatif, car tout n'est pas toujours tout beau tout rose.

Sinon, pour revenir au Prix Éducation de l'AGE, c'est une expérience qui m'a offert de nombreux débouchés. Donc je pousse vraiment les étudiants à participer à ce prix. C'est valorisant à de nombreux points de vue.

Propos recueillis par **Hedwige D'HOINE**

(1) Infos et candidatures au Prix Éducation de l'AGE via http://enseignement.be/prixeducation

⁽²⁾ Infos sur le co-enseignement, sur le TFE de Lola Van Belle ou sur son petit guide rédigé par Lola Van Belle ? lolavb0105@outlook.com. Lire aussi Co-enseignement: « L'essayer, c'est l'adopter! » paru dans votre magazine PROF de décembre 2021 : http://www.enseignement.be/index. php?page=27203&id=3440

Mutilations génitales féminines, mariages forcés : informer, détecter sans stigmatiser

Pour beaucoup, les vacances sont la période propice aux bons souvenirs.

Pour de nombreuses jeunes filles, elles augurent violences, douleurs et souffrance à vie.

L'école étant un maillon essentiel dans le processus d'information, de prévention et de signalement en termes d'égalité, de violences faites aux femmes, et donc dans ce domaine, il est normal que PROF traite de ce sujet dans ses colonnes.

En 2016, selon l'UNICEF, au moins 200 millions de filles et femmes vivant actuellement dans plus de 30 pays ont subi une forme de mutilation génitale féminine (MGF).

En 2022, des chercheuses du GAMS Belgique (Groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles féminines) et de l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles (AVIQ) ont été chargées de mener une étude sur cette problématique en Belgique. La recherche a été menée en collaboration avec Fedasil, Médecins du Monde, l'Office de la naissance et de l'enfance (ONE), Opgroeien, l'ULB et d'autres secteurs concernés.

Cette étude est une demande conjointe de la secrétaire d'État à l'Égalité des genres, à l'Égalité des chances et à la Diversité, du ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes et du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaine alimentaire et Environnement.

Ses objectifs sont d'actualiser les données de 2016 et d'évaluer le nombre de filles et femmes résidant en Belgique victimes de MGF.

MGF?

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les mutilations génitales féminines sont toutes les interventions aboutissant à une ablation totale ou partielle des organes génitaux de la femme. Ces interventions sont pratiquées en dehors de toutes fins thérapeutiques.

De nombreuses conséquences

Que les MGF soient réalisées dans les pays d'origine ou par des exciseuses expatriées, ces mutilations impliquent toujours de nombreuses conséquences physiques, psychologiques et sociales.

Sur le moment même, il y a évidemment la douleur et l'état de choc qu'un tel acte peut causer, des hémorragies pouvant entrainer la mort, des infections, des lésions aux organes voisins...

Sur le long terme, les conséquences physiologiques peuvent être diverses et durer toute une vie : infections urinaires, douleurs, incontinence, kyste, problèmes lors des grossesses et accouchements, troubles de la sexualité,... Le risque de complications est plus grand en cas d'infibulation.

Les conséquences psychologiques et sociales sont celles liées à un trauma. Celui-ci peut s'exprimer via la perte de confiance envers les autres et soi-même, occasionner des troubles du comportement, causer des dépressions et toutes les conséquences que cela implique (difficultés d'apprentissage, professionnelles, relationnelles et sociales).

TYPES

Ces mutilations sont classées en quatre types :

Type 1 La clitoridectomie, le clitoris et/ou le capuchon du gland du clitoris sont coupés.

Type 2 L'excision, le gland du clitoris (totalement ou partiellement) et les lèvres internes et/ou lèvres externes sont coupés.

Type 3 L'infibulation, le gland clitoris et les lèvres internes sont coupés et les lèvres externes sont cousues afin de rétrécir l'orifice vaginal ne laissant qu'un petit trou pour le passage des urines et du sang des règles.

Type 4 Toutes les autres interventions pratiquées sur les organes génitaux féminins, en dehors de toute fin thérapeutique, comme la ponction, le percement. l'incision, la scarification et la cautérisation.

Comment une petite fille, une ado peut-elle s'impliquer dans ses études si elle craint les vacances au pays d'origine, si elle a peur de ce qu'on pourrait lui faire ou si elle a été excisée et qu'elle souffre ? Halimata Fofana en témoigne dans l'entretien qu'elle nous a accordé (lire en pages 24 et 25).

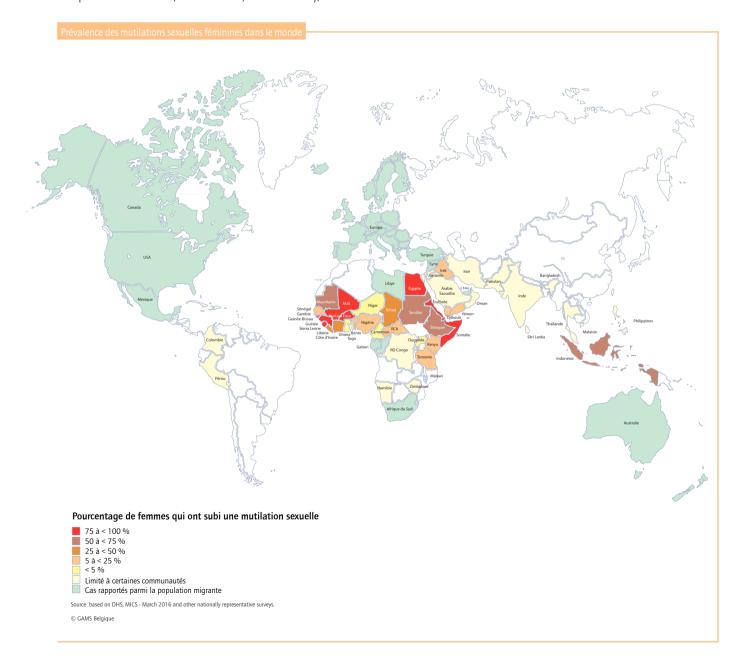
Raisons invoquées

Plusieurs raisons sont avancées par les populations et ethnies concernées par ces pratiques, comme le respect de la coutume et de la tradition, la cohésion sociale, l'importance de ces pratiques sur le couple (virginité, chasteté, fidélité), la beauté, la pureté, la religion (même s'il n'existe aucune prescription religieuse à pratiquer les MGF et que celles-ci sont pratiquées à la fois par les musulmans, les chrétiens, les animistes),...

Ce sont ces raisons qui « justifient » le fait que des filles, majoritairement entre 4 et 14 ans, subissent ces pratiques. On observe d'ailleurs un abaissement de l'âge de l'excision car de nombreux pays où on la pratique ont légiféré contre celle-ci. En pratiquant ces mutilations plus tôt, l'enfant est alors trop petit pour fuir ou pour porter plainte. Il arrive aussi d'être excisée juste avant le mariage si la belle-famille l'exige.

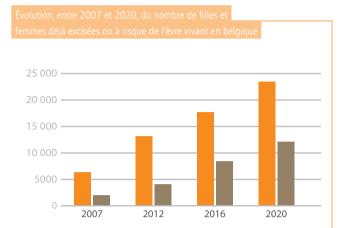
Et dans le monde?

La carte ci-contre nous montre une évidence : cette problématique dépasse les frontières des pays concernés et la Belgique est également confrontée à ces pratiques.



MUTILATIONS SEXUELLES FÉMININES

Comme le montre le graphique ci-dessous, le nombre total de filles et femmes excisées ou à risque ne cesse d'augmenter en Belgique depuis 2007.



Pourcentage de femmes qui ont subi une mutilation sexuelle

Filles et femmes probablement excisées
Filles et femmes à risque d'être excisées

Source : Statistics Belgium, ONE, Opgroeien, Fédasil, Médecin du monde

35 459

Selon, l'étude de prévalence des MGF en Belgique datant de juin 2022, dont les promoteurs sont l'Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes et le SPF Santé publique, la Sécurité de la Chaine alimentaire et Environnement, il ressort qu'au 31 décembre 2020, 93 685 filles et femmes originaires d'un pays où se pratiquent les mutilations génitales féminines résidaient en Belgique. Parmi elles, 35 459 sont soit déjà excisées et/ou infibulées, soit à risque, et parmi ces dernières 12 730 jeunes filles sont mineures.

Plus de 16 500 filles et femmes excisées ou à risque vivent en Région Flamande, 10 000 en Région Bruxelles-Capitale et 8 800 en Wallonie. Chaque année, 1 700 femmes excisées nécessitant une prise en charge appropriée accouchent dans une maternité belge.

Pourquoi une telle augmentation?

Que ces filles ou femmes soient probablement excisées ou à risque de l'être, elles ont comme point commun une origine ethnique où ces pratiques existent.

On peut expliquer cette augmentation importante en Belgique par l'augmentation de l'accueil de femmes originaires des pays où ces mutilations sont encore pratiquées sur plus de 90 % des femmes, comme la Guinée et la Somalie. Les filles à risque sont pour la plupart des enfants nées des mères excisées vivant en Belgique.

Il était donc indispensable de mettre régulièrement à jour (tous les 4 ans) cette estimation de la prévalence, afin de permettre

aux divers services impliqués dans la protection des filles et la prise en charge des femmes excisées de cibler leurs actions.

Campagne nationale d'information et de prévention

C'est dans ce contexte de veille des départs en vacances qu'une campagne nationale d'information et de prévention des mutilations génitales est organisée, car c'est la période la plus à risque. Des filles nées en Belgique peuvent être excisées lors d'un séjour dans leur famille au pays d'origine. Cela peut se faire l'insu des parents: une grand-mère ou une tante peut prendre l'initiative de le faire sans demander l'autorisation aux parents.

Cette campagne a pour objectifs la mise en lumière de cette réalité en augmentation en Belgique, l'information aux familles, aux filles et aux garçons, tant sur les aspects légaux que sur les conséquences de ces mutilations, sur les lieux où elles peuvent trouver soutien, écoute, conseils, voire une réparation chirurgicale.

Elle a aussi pour objectif d'informer toutes celles et ceux qui sont confrontés à ces réalités comme les associations accueil-lant les familles de migrants, les médecins, les personnels de la protection de jeunesse, les responsables ONE et Opgroeien au sein de leurs consultations, les membres des personnels de l'enseignement, les spécialistes en animations EVRAS...

Depuis 2001, les mutilations sexuelles féminines font l'objet d'une incrimination spécifique en droit belge : depuis 2001, le Code pénal (article 409) prévoit une peine de 3 à 5 ans de prison pour « quiconque aura pratiqué, facilité ou favorisé toute forme de mutilation des organes génitaux d'une personne de sexe féminin, ou tenté de le faire, avec ou sans consentement de celle-ci. La tentative sera punie d'un emprisonnement de huit jours à un an. (...) ».

De nombreux pays répriment et interdisent ces pratiques tant en Europe qu'en Afrique et ont ratifié différentes conventions internationales.

Et l'école dans tout cela?

Ainsi, depuis le 9 décembre 2022, le Gouvernement de la FW-B a adopté en première lecture le protocole d'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la COCOF, relatif à la généralisation de l'EVRAS.

Cet accord contient des nouveautés majeures essentielles comme une généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire. Ainsi, des animations externes seront obligatoires pour tous les élèves de P6 et de S4 dans l'enseignement ordinaire ainsi qu'en maturité IV et en phase 4 (forme 3 et 4) de l'enseignement spécialisé. (lire l'article paru dans le magazine *PROF* de mars 2023, accessible via http://www.enseignement.be/index.php?paqe=27.203&id=3711)

Cette généralisation de l'EVRAS permettra de mettre en place des dispositifs de prévention concernant les MGF. En effet, il n'est pas rare que des filles ou jeunes filles prennent conscience qu'elles en ont subi à l'occasion des cours de sciences ou des activités EVRAS : les schémas qu'on leur présente ne sont pas le reflet de leur propre sexe excisé...

Il est essentiel que les enseignants et enseignantes, les responsables d'animations EVRAS soient sensibilisés à cette réalité. Comment réagir face à une élève qui fait cette « découverte » ? Comment en parler sans juger la famille, ni les origines de cette élève, et sans apporter de jugement de valeur ?

Comment aider une jeune fille qui craint un mariage forcé lors des vacances? Quels sont les signes, les indices indiquant un risque potentiel de mutilation sans stigmatiser une culture, une famille? Vers qui se tourner en amont? Vers qui se tourner après? Et bien d'autres questions légitimes dans cette situation.

Hedwige D'HOINE

Des ressources et soutien

Le GAMS Belgique est le Groupe pour l'Abolition des mutilations sexuelles féminines. Il a été créé en 1996 et depuis 2008, il coordonne le Réseau des Stratégies concertées en matière de lutte contre les mutilations génitales féminines.

En plus des actions et projets qu'il mène, le GAMS propose une série de ressources pour aborder cette question en classe : des livres jeunesses, des projets, des animations vidéos, des ateliers d'information en ligne, des formations, un accompagnement des filles et femmes qui en font la demande, un relai vers des spécialistes...

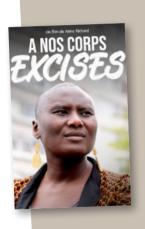
Les Stratégies concertées proposent également de nombreuses ressources : des supports d'information (outils transversaux, de sensibilisation, médicaux, légaux) comme des vidéos, des affiches, des podcasts, un « détectomètre » qui permet aux professionnels qui seraient dans une situation de doute d'aider à l'identification des actions à entreprendre.

http://www.strategiesconcerteesmgf.be/tool/

Une série de webinaires a été organisée en 2021 sur la façon d'aborder la question avec les enfants. La dernière des cinq sessions aborde le dévoilement en classe. À découvrir via https://www.strategiesconcertees-mgf. be/serie-dateliers-en-ligne-droits-et-sante-des-filles-et-ados-concernees-par-lexcision/

On peut solliciter formation ou intervention dans ses classes via info@gams.be ou 022 194 340.

La Direction Egalité des chances de la FW-B propose aussi diverses ressources et des contenus associés via https://www.e-classe.be/ (après connexion, taper « Direction égalité des chances »).





À l'ombre de la cité Rimbaud

Dans son dernier roman, À l'ombre de la cité Rimbaud⁽¹⁾, Halimata Fofana écrit ceci :

« Je crois que j'attendais qu'un adulte voie ma souffrance, détecte mon mal-être sans que j'aie à le formuler. Clémence, ma maitresse de maternelle, que je croise par hasard, s'inquiète de cette nouvelle expression sur mon visage, toujours grave. Elle sent que quelque chose ne va pas, et fait un pas vers moi. (...) Je la regarde, je voudrais lui parler, mais je n'y arrive pas. Peut-être qu'en m'arrachant mon petit bout, la sorcière m'a également arraché un morceau de ma langue. (...) La plupart des adultes ignoreront mon mal, alors je fais de même. Je m'ignore. On ne m'a rien fait. Je n'ai rien subi. »

(1) FOFANA H, À l'ombre de la cité Rimbaud, éditions du Rocher, 2022

Halimata Fofana : « J'ai sur le corps la trace de l'ignorance »



Réalisatrice et autrice engagée, Halimata Fofana est la marraine de la campagne nationale de prévention de l'excision avant les départs en vacances.

Alors qu'une semaine marathon dans notre petit pays l'attend, Halimata Fofana nous accueille chaleureusement dans les bureaux du GAMS (lire ci-contre). Pendant une semaine, elle va rencontrer des politiques, des journalistes, des personnels de la santé, de la petite enfance, de l'éducation et des élèves.

Une semaine où elle parlera de son dernier livre À l'ombre de la cité Rimbaud et où elle reviendra encore et encore sur l'excision

qu'elle et d'autres milliers de petites filles et femmes subissent chaque année à travers le monde. Un rôle de marraine qu'elle prend à bras le cœur. Le combat d'une vie.

La rédaction de PROF l'a rencontrée. Nous aurions pu ne traiter que de l'excision, mais ce serait négliger la richesse de son dernier roman... Car s'il traite de l'excision, il traite surtout de l'instruction, de l'école et des difficultés à enseigner aujourd'hui.

Il soulève toute une série de réalités actuelles auxquelles les enseignants sont confrontés au quotidien comme l'institution scolaire qui ne fait pas sens pour certaines familles. Le poids de la communauté au sein de la cité. L'obligation de faire comme les autres au nom des traditions culturelles, du poids de la religion, le repli identitaire, la vie des filles dans les cités.

Quand on lui demande comment elle est sortie d'un destin tout tracé par la communauté et comment elle a pu se construire son identité sans renier ses racines, Halimata répond : « L'instruction est ce qui m'a permis d'être libre. L'école est le lieu où j'ai fait des rencontres essentielles. Des profs qui croyaient en moi, en nous. Qui avaient de l'ambition pour nous. »

« Ce qui m'a sauvée c'est que j'ai compris très tôt, dès la maternelle, que le moyen de sortir de ce carcan c'était l'école. J'aimais lire et lorsque j'ai découvert la bibliothèque municipale, j'ai découvert le monde. J'avais une prof de français qui a mis une petite graine en moi qui a pu se développer. » Le savoir, la connaissance c'est la liberté. « L'école c'est aussi ce qui m'a ouvert à la beauté. Le beau cela s'apprend. Et dans les cités, on ne peut pas dire que le beau nous entoure. Le beau c'est ce qui extrait du quotidien. Ce sont des enseignants qui m'ont appris le beau. Le savoir, la connaissance c'est la liberté. Je me souviens des métaphores que ma prof de français, nous disait : Vous imaginez que vous êtes un chien, vous avez une laisse autour de vous et vous êtes accroché à un arbre. Plus votre savoir s'accroit et plus vous gagnez de la liberté. »

« En fait, j'ai sur le corps la trace de l'ignorance. Et le but de ma vie est d'aller vers la lumière du savoir. D'ailleurs, quand les femmes ont été à l'école, qu'elles savent lire, écrire, penser, l'excision recule. »

La question du rôle des enseignants dans la prévention de ces violences que sont les mariages forcés, les mutilations viennent spontanément. Comment peuvent agir les enseignants? « En fait, pour beaucoup d'enseignants, ils ne pensent même pas qu'il soit possible qu'ils aient devant eux des filles qui ont subi ces mutilations. On pense toujours que c'est loin. Alors que cela arrive à des petites filles qui sont de nationalités belge, française, canadienne. Ce n'est pas un problème d'ailleurs, c'est un problème d'ici que les politiques doivent prendre à bras le corps. »

« Les enseignants savent que des jeunes filles partent en vacances pour ne pas revenir. Pour être mariées de force, d'autres pour subir des mutilations. Mais comme c'est loin, on fait comme si cela n'existait pas. Puis, il est faux de croire que cela ne se passe qu'à des milliers de kilomètres. Cela se passe dans nos cités, nos immeubles, chez nous. »

« Un conseil que je donnerais aux enseignants est de casser l'univers clos des mamans, de ne pas fermer les yeux. De voir quand il y a un enfant qui change d'attitude, de se dire : partir pour 15 jours au Mali, sans les parents, en pleine année scolaire, ce n'est pas normal. Il faut casser le tabou et briser le silence. En mettant des mots sur les choses, on fait déjà beaucoup. »

À l'ombre de la cité Rimbaud est un roman permettant justement de briser le silence, d'ouvrir le débat avec vos élèves, accessible dès la deuxième secondaire. Nous aurions pu encore échanger pendant des heures tant il y a à dire. Quand on lit Halimata Fofana, qu'on regarde son documentaire, qu'on écoute ses interventions, trois mots viennent à l'esprit: force, sagesse et beauté. Retrouvez l'entretien complet dans notre PROFcast.

Propos recueillis par Hedwige D'HOINE

FOFANA H., *Mariama, l'écorchée vive*, éditions Karthala 2015

FOFANA H., À l'ombre de la cité Rimbaud, éditions du Rocher 2022

Documentaire, À nos corps excisés, Réalisé par Anne Richard - Écrit par Halimata Fofana, Anne Richard France - 2022 - 57 minutes

Cinq générations et des gaufres

De 8 à presque 100 ans, voilà la tranche d'âges de celles et ceux qui se sont retrouvés ensemble le temps d'une après-midi.

Au pied des ruines du château de Laroche-en-Ardenne, la séniorie Jamotte accueillait en ses murs cinq générations autour d'une activité : la confection et dégustation de gaufres.

Cette après-midi augurait les activités réalisables lors de <u>la semaine de l'intergénération</u> qui se déroulaient du 23 au 29 avril dans divers lieux en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Dans le cadre du cours de méthodologie de projets, cinq stagiaires en Bac 3 éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif de <u>l'IPFS de Namur</u> avaient organisé cette activité intergénérationnelle au sein du home larochois.

Indépendamment de la dégustation de gaufres, cette activité rencontrait de multiples objectifs à tous les niveaux d'âges.

L'objectif principal pour les stagiaires de l'IPFS était de créer et mener un projet de A à Z. Il permettait le développement des compétences en termes de gestion de projets, mais aussi le travail coopératif et collaboratif.

En amont de la journée, ils se sont accordés sur le périmètre du projet, ils ont cherché une maison de repos et une école acceptant de l'intégrer pour finalement le mettre sur pied. Un projet où chacun a pu apporter son expertise, trois stagiaires ayant une expérience dans l'accompagnement des personnes âgées, une dans celle des jeunes des Services d'aide à la jeunesse et Services de la protection de la jeunesse et une autre au sein des écoles.

« Nous avons eu écho d'une école ayant participé, avant la covid, à ce genre d'activités. Nous avons alors décidé d'entrer en contact avec la direction de l'école », explique Audrey, une des stagiaires. « En effet, une de mes collègues avaient des projets de ce genre avant la covid. Ici, la directrice de l'école a lancé un appel à participer, enchérit Eve Evrard l'institutrice de la 3P-4P de l'Athénée de Laroche. J'ai trouvé que ce serait chouette de le faire avec mes élèves. D'abord parce que le projet est sympa, l'activité aussi, mais elle permet aux élèves de percevoir un univers qu'ils ne connaissent pas ou mal. »

Laroche est un gros village et le home occupe une position centrale. Il est véritablement sur la rive de l'Ourthe, à deux pas de

la place principale. Tous les enfants le connaissent. Soit parce qu'un membre de leur famille y travaille, soit ils y connaissent un résident ou une résidente, les dames y étant largement représentées.

Comme cette petite fille faisant un bisou à une vieille dame de la part de sa maman qui était sa dame à journée. Ou ce garçon saluant sa maman infirmière dans l'institution.

On peut se demander quels objectifs pédagogiques permet ce qenre de projet pour les élèves de l'enseignement fondamental.

Eve Evrad explique qu'ils sont multiples :

« Deux semaines avant cette après-midi, les stagiaires sont venus en classe pour présenter le projet. Ils ne sont pas venus les mains vides. Ils avaient préparé un dossier qu'ils ont distribué aux élèves. »

« Dans celui-ci, des activités très variées comme la reconnaissance d'objets usuels du passé, des fiches d'identité à compléter permettant de travailler les notions de généalogie. Mais aussi une activité plus axée sur le portrait moral et physique de leurs grands-parents, de les dessiner, d'identifier ce qui les caractérise. Les stagiaires ont aussi, via un vrai ou faux, déconstruit les idées préconçues que l'on peut se faire de la vieillesse comme quand on est âgé, on ne peut plus faire de sport ou toutes les personnes âgées vivent dans des homes... « Enfin, une petite poésie clôturait l'animation en classe. J'ai alors décidé de la faire mémoriser et de la faire réciter en chœur lors de l'après-midi à la séniorie ».

Mais alors, comment s'est déroulée cette après-midi?

Les stagiaires, en bons chefs d'orchestre, avaient préparé la salle qui allait accueillir plus de 60 personnes de tous âges, avec des mobilités diverses : les enfants, plus énergiques, et les seniors parfois en chaises roulantes ou avec des déambulateurs. Ils avaient également préparé à l'avance la pâte à gaufres.

Une fois la classe arrivée, les stagiaires expliquèrent le déroulement de la journée, mais surtout donnèrent les recommandations essentielles au bien vivre ensemble : « On ne crie pas. On ne tutoie pas les personnes. On ne court pas dans les couloirs... ». Ce rappel des règles ne fut pas donné de manière péremptoire et dictatoriale, mais avec des explications du pourquoi. Ces règles ayant du sens, les enfants les avaient très bien comprises et respectées.

Fort intimidés, en petits groupes accompagnés de stagiaires, ils allèrent chercher les seniors dans leurs chambres.

Petit à petit, les papys et mamys s'installèrent. Les enfants les saluant, leur demandant ce qu'ils souhaitaient boire, ce qu'ils souhaitaient sur leurs gaufres et si c'était bon.

Des discussions entre les enfants et leurs ainés égrainèrent la journée. Une occasion de faire connaissance, de poser des questions sur le ressenti de chacun. Comme le dit Marie-Thérèse à propos d'une petite demoiselle assise à sa droite : « C'est un vrai plaisir de discuter avec elle. C'est une vraie babeille, on ne sait pas l'arrêter ».

Pour Isabelle Lecoq, la responsable des activités au sein du home, ce genre d'activités apporte beaucoup aux résidents : « C'est différent de ce qu'ils font habituellement. Puis, ils ne sont pas obligés de participer. S'ils sont là c'est que cela leur plait de rencontrer ces enfants ».

L'heure filant à toute allure, pour clôturer la journée et remercier leurs ainés, fièrement, les enfants récitèrent leur poème.

À nouveau, en petits groupes, les enfants reconduisirent les personnes dans leurs chambres. Mais si à l'aller, le trajet se faisait dans un silence très solennel, le retour, lui, était tout quilleret. Chacun et chacune ayant pris du plaisir à cette rencontre particulière.

Comme le dirent Mathéo, Ivy, Raphaël, Anna et Bixente : « Au début, on n'avait pas très envie de venir car on ne connaissait pas. Mais c'était très gai d'aller chercher les personnes, de les aider, de leur parler. Maintenant, on connait mieux et on a moins peur. Et puis, les gaufres étaient très bonnes. Surtout les cœurs ».

Deux univers vivant en parallèle : un home sur une rive, une école primaire sur l'autre. Entre les deux : un pont et des gaufres. Une journée sous le signe de l'inclusion où toutes les générations ont pu se rencontrer, échanger et apporter quelque chose à l'autre.

Hedwige D'HOINE





















Les styles d'apprentissage, un des (neuro)mythes les plus tenaces en éducation

EN DEUX MOTS



Marie Bocquillon (Ph. D.) est Première Assistante à l'Université de Mons. Ses travaux portent sur l'éducation fondée sur des

données probantes, la gestion des comportements et la formation des enseignants.



Christophe Baco est doctorant (UMons – HEH - HEAJ - HEPH C). Il travaille sur la formation des maitres de stage.



Antoine
Derobertmasure (Ph.
D.) est Professeur et
Président de l'École
de Formation des
Enseignants à l'UMons.
Ses travaux portent sur

la formation des enseignants et la réflexivité



Docteur en sciences psychologiques et statisticien, Marc Demeuse est Professeur ordinaire à l'UMons. Ses travaux

portent sur l'analyse des politiques éducatives.

Enseigner, c'est faire des choix... Les équipes éducatives peuvent opérer ceux-ci sur la base de connaissances pédagogiques bien établies mais aussi, malheureusement, en s'inspirant d'idées populaires, mais dont l'efficacité sur l'apprentissage des élèves n'a pas été démontrée.

Pour choisir les pratiques pédagogiques qui sont mises en œuvre dans les classes et les écoles, les membres des équipes éducatives sont confrontés à une multitude de sources telles que les manuels scolaires, les revues professionnelles, les articles scientifiques, les réseaux sociaux ou encore divers « produits pédagogiques » vendus aux écoles et aux enseignants. Les membres des équipes éducatives peuvent également être influencés par les pratiques ou les conseils de leurs collèques, de leurs formateurs, etc.

Cette très grande liberté pourrait être avantageuse si une idée répandue dans le domaine de l'éducation, à savoir que « tout se vaut en pédagogie », était vraie... Or, certaines pratiques pédagogiques sont fondées sur des données probantes, c'est-à-dire que leur efficacité sur l'apprentissage des élèves a été validée par des recherches expérimentales menées en salles de classe avec des enseignants et des élèves, tandis que dans beaucoup d'autres cas, les pratiques proposées aux membres des équipes éducatives reposent davantage sur des traditions, des croyances ou encore des effets de mode.

Certaines de ces pratiques non validées par des recherches scientifiques sur le terrain, mais dont on vante les mérites, peuvent être qualifiées de « légendes pédagogiques » comme les baptise Baillargeon (2013) par analogie aux « légendes urbaines ». Les légendes urbaines sont « ces histoires qui sont typiquement contées comme si elles étaient arrivées à quelqu'un de proche de la personne qui vous la raconte – ce qui les auréolerait d'emblée d'une certaine crédibilité » (p. 12). Ces histoires sont dénommées « légendes », car, même si leur véracité n'est pas prouvée, elles sont tout de même présentées comme vraies par les nombreuses personnes qui les véhiculent.

Parmi ces légendes pédagogiques, il en existe certaines que Baillargeon (2013) qualifie de « pseudoscientifiques », car elles utilisent partialement ou fallacieusement des données empiriques et/ou des théories scientifiques. Les « neuromythes » font partie de cette catégorie, car ils invoquent de manière partiale ou fallacieuse des résultats réels ou allégués des neurosciences et des sciences cognitives.

Un neuromythe particulièrement répandu et tenace est celui lié à la théorie des styles d'apprentissage qui affirme que les élèves apprennent mieux si l'enseignant respecte leur « style d'apprentissage » visuel, auditif ou kinesthésique. Ainsi, un élève « visuel » apprendrait mieux à partir d'une présentation visuelle des informations (Blanchette-Sarrasin & Masson, 2017).

Or, selon la revue de la littérature réalisée par Pashler et ses collèques (2009), des recherches rigoureuses ont montré que les élèves n'apprennent pas mieux lorsque l'enseignement est adapté au style d'apprentissage qu'ils déclarent « préférer ». L'idée d'adapter son enseignement aux styles d'apprentissage des élèves de sa classe semble donc peu productive.

Cependant, cela ne signifie pas que l'enseiquant ne doit pas tenir compte des différences individuelles et des besoins des élèves, ni que le fait de présenter les informations aux élèves de différentes manières, lorsque c'est possible, n'est pas utile. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'il est peu utile, voire contreproductif, d'adapter l'enseignement à leur « style d'apprentissage préféré » (Blanchette-Sarrasin & Masson, 2017).

De nombreuses autres légendes pédagogiques existent. À titre d'exemples, on peut citer la théorie des intelligences multiples de Gardner, la brain gym, la dominance hémisphérique,... Le lecteur intéressé peut se référer aux nombreux écrits sur le sujet (voir notamment la bibliographie proposée en fin de texte).

Ces légendes pédagogiques donnent lieu à des exploitations commerciales. Par exemple. de nombreux tests permettant d'évaluer le « style d'apprentissage préféré » des élèves, ainsi que des formations pour aider les enseignants à adapter leur enseignement aux styles d'apprentissage sont commercialisés (Paschler et al., 2009). Ces produits, souvent couteux, reposent sur du sable. Pour favoriser les apprentissages des élèves, ainsi que le bien-être et la satisfaction professionnelle des membres des équipes éducatives, il serait donc préférable de consacrer les ressources (matérielles et humaines) à l'implémentation de pratiques pédagogiques plus efficaces.

En effet, de nombreuses recherches menées depuis une cinquantaine d'années en collaboration avec des enseignants et des élèves ont montré que certaines pratiques permettent aux élèves de mieux apprendre. C'est notamment le cas du programme Success for All (Slavin et al., 2009) ou encore de l'enseignement explicite (e.g. Bressoux, 2022; Gauthier, Bissonnette & Bocquillon, 2022),

qui propose un ensemble de gestes professionnels auxquels former les enseignants.

Par exemple, différentes manières de vérifier la compréhension des élèves ou encore d'augmenter leur participation en classe sont autant de pratiques concrètes issues du terrain et validées par la recherche, mettant en regard des connaissances fondamentales en psychologie des apprentissages et des expériences menées de manière contrôlée en classe.

Précisons qu'il ne suffit pas d'informer les enseignants au sujet des pratiques efficaces pour que celles-ci soient mises en œuvre et produisent les effets escomptés sur l'apprentissage des élèves. Il est nécessaire de mettre en place plusieurs conditions d'implémentation (Lima & Tual, 2022) dont l'accompagnement des enseignants.

Il convient de souligner que notre propos ne vise pas à culpabiliser les équipes éducatives ou encore les formateurs d'enseignants, mais bien à les informer au sujet des légendes pédagogiques afin qu'ils puissent choisir des pratiques adaptées aux situations qu'ils rencontrent, en tenant compte de données probantes en éducation, et ce, pour favoriser les chances de réussite des élèves.

Notre propos ne vise pas, non plus, à affirmer que l'ensemble des pratiques des enseiqnants peuvent être déterminées a priori par des recherches empiriques. Toutefois, les recherches bien réalisées sont la source d'information la plus rigoureuse dont nous disposons pour alimenter les pratiques quotidiennes des enseignants. Il reste naturellement encore beaucoup de travail pour les chercheurs... et les enseignants de manière à améliorer l'enseignement et les apprentissages, mais lorsque des connaissances existent, autant les mettre au service des élèves qui nous sont confiés, plutôt que de tomber dans les filets tendus par des modes couteuses et peu fondées. •

Marie BOCQUILLON, Christophe BACO, **Antoine DEROBERTMASURE et Marc DEMEUSE**

Références

BAILLARGEON N., Légendes pédagogiques. L'autodéfense intellectuelle en éducation. Montréal : Les Éditions Poètes de brousse, 2013.

BLANCHETTE SARRASIN J. & MASSON S., Connaitre les neuromythes pour mieux enseigner. Enjeux pédagogiques, 28, 16-18, 2017.

BRESSOUX P., L'enseignement explicite : de quoi s'agit-il, pourquoi ça marche et dans quelles conditions ? Synthèse de la recherche et recommandations. Conseil Scientifique de l'Education Nationale (France). https://www.reseau-canope. fr/fileadmin/user_upload/Projets/ conseil_scientifique_education_nationale/CSEN_Synthese_enseignement-explicite_juin2022.pdf, 2022.

GAUTHIER C., BISSONNETTE S., & BOCQUILLON M., Questions théoriques et pratiques sur l'enseignement explicite. Québec : Presses de l'Université du Ouébec 2022.

PASCHLER,H., MCDANIEL M., ROHRER D. & BJORK R., Learning Styles. Concepts and Evidence. Psychological Science in the Public Interest, 9 (3), 105-119. https://journals.sagepub.

LIMA L. & TUAL M., De l'étude randomisée à la classe : est-il suffisant d'avoir des données probantes sur l'efficacité d'un dispositif éducatif pour qu'il produise des effets positifs en classe?. Éducation et didactique, 16⁽¹⁾, 153-162. https:// journals.openedition.org/educationdidactique/9899, 2022.

SLAVIN R.E., MADDEN N.A., CHAM-BERS B. & HAXBY B., 2 Million Children. Success for All. London: Corwin Press (SAGE), 2009.

Boite à outils PECA

Vous cherchez des activités, des outils pour l'organisation du Parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA) au sein de vos classes ? Retrouvez une nouvelle version de la Boite à outils dans La Culture à l'école https://www.culture.be/index.php ?id=19 165

Dialogue sur l'avenir des déchets radioactifs

À la demande de l'Organisme national des déchets radioactifs et des matières fissiles enrichies (ONDRAF), la Fondation Roi Baudouin organise un projet participatif destiné notamment aux élèves du 3° degré secondaire. Baptisé Présents pour le futur. Dialogue sur l'avenir des déchets radioactifs, le projet propose un module pédagogique, une base de connaissances, et invite les clases à participer au Sommet des jeunes, le 18 novembre, après avoir travaillé le thème en septembre-octobre.

Exposition sur les stéréotypes antisémites

La haine, je dis NON!, programme d'éducation à la citoyenneté du Centre communautaire laïc juif David Susskind (CCLJ), a élargi son offre pédagogique avec une exposition itinérante baptisée Juif? consacrée à l'histoire des stéréotypes antisémites, de l'Antiquité à nos jours. Conseillée à partir de 16 ans, l'exposition peut être visitée dans les locaux du CCLJ jusqu'en décembre 2023. Inscription via alejo@cclj.be.

Transmission de la mémoire

Dans le cadre du décret Mémoire, la FW-B reconnait trois centres de ressources. Ces centres proposent des outils, des ressources fiables, des expositions... Retrouvez la liste de ces centres http://www.democratieoubarbarie.cfwb.be/ index.php?id=18896

C'est quoi DIS, C'EST QUOI ?

Découverte d'une collection pour les 16-20 ans, les parents, les enseignants, traitant de questions citoyennes, d'actualité et faisant débat.

La collection Dis, c'est quoi de la Renaissance du Livre (1) s'enrichit de deux nouveaux titres, consacrés à la coopérative citoyenne (par Julien Dohet) et à l'homopa-

rentalité, où Laurent Mullens (formateur à la Haute École de la Province de Liège, à l'IFAPME et coach de vie), décrit et décrypte avec pédagogie les options qui s'offrent (ou pas) à une personne homosexuelle pour avoir un enfant.

Joëlle Reeners, responsable communication à la Renaissance du Livre, nous explique les raisons d'être de la collection.

PROF : Dans quel contexte et avec quels objectifs la collection a-t-elle été créée ?

Joëlle Reeners: Nous avons voulu développer une collection d'ouvrages qui traite des sujets de société, s'adressant aux jeunes (entre 16 et 20 ans), à leurs parents et à leurs professeurs.

Chaque ouvrage est traité sous la forme d'un dialogue éclairé entre un jeune et un expert. Notre objectif est de mettre les sujets traités à la portée de tous. Nous avions également pensé à développer, à l'attention des professeurs, une fiche pédagogique pour chaque ouvrage. Malheureusement, ces fiches n'ont pas eu le succès espéré.

Comment le choix des thématiques s'effectue-t-il ?

Les sujets sont proposés par la directrice de collection, Nadia Geerts. Ils sont discutés et arrêtés en comité éditorial. Ces sujets doivent faire l'actualité et susciter le débat.

Et les auteurs?

Ils doivent être experts en la matière et

reconnus comme tels, et bien entendu, être capables d'écrire sur le sujet. C'est l'auteur qui choisit lui-même le jeune avec qui il veut échanger.



De l'intention à la parution, quel est le processus ?

Une fois le sujet choisi et l'auteur désigné, notre équipe éditoriale prépare avec l'auteur une présentation du livre, qui sera défendue par les représentants de nos distributeurs auprès des libraires.

Ce sont alors les libraires qui décident s'ils le sélectionnent ou non pour le mettre en avant dans leurs rayons au moment de sa sortie. Si ce n'est pas le cas, les libraires pourront bien sûr toujours le commander par la suite auprès de nos distributeurs pour le mettre en rayon.

La collection compte actuellement presque 30 livres-discussions entre un auteur, une autrice et un jeune. Ils traitent de sujets faisant débat au sein de la société, répondent à des questions citoyennes que les jeunes et moins jeunes se posent. •

Propos recueillis par Hedwige D'HOINE

(1) www.livre-moi.be/12-dis-c-est-quoi-?

L'Or bleu au Centre de Culture scientifique - ULB

(Charleroi) vous accueille à l'Or Bleu jusqu'au 3 mars secrets de l'eau, cet « or bleu », indispensable à la vie mais menacé par l'être humain?



les aspects les plus sombres sont quences liées à nos modes de vie.

L'exposition photos Natura Zoom complète l'expérience et présente

Dans le cadre de cette exposition.

ULB à Couillet invite les groupes scolaires à profiter des

carteprof.be/index.php?mod=news view&ne id=3892



Préparez une sortie mémorable à Adventure Valley Durbuy

Cette année encore, Adventure Valley Durbuy est partenaire de Carte PROF et vous offre la possibilité de passer une journée riche en sensations fortes grâce aux 10 % de réduction sur l'Adventure Pass.



Adventure Valley Dubuy propose une large gamme d'activités intérieures et extérieures pour créer une journée mémorable. Les téméraires frissonnent sur les tyroliennes avec le Superfly, louent des VTT électriques ou sautent dans le vide avec le Free Fall et le Big Air. L'escape room, le laser game et le bowling vous mettent au défi et enfin, la plaine de jeux, la Kidzone et le Barrage des Castors ravissent les plus jeunes.

Le site organise également des journées ou séjours sur mesure pour tous les groupes, et surtout scolaires! Venez avec votre classe durant une journée ou plusieurs jours afin de développer avec eux le dépassement de soi et l'entraide.

10 % de réduction pour le bénéficiaire Carte PROF sur l'Adventure Pass. •

carteprof.be/index.php?mod=news_view&ne_ id=3976



Le baroque à Florence à découvrir à Bozar

Avec Le baroque à Florence à Bozar, remontez le temps jusqu'au 17e siècle ! Découvrez les œuvres, exposées pour la première fois en Belgique, des artistes florentins tels que l'influent Jacopo da Empoli, Cesare Dandini dont les portraits poétiques sont hauts en couleurs ou Francesco Furini qui passe par des relations intimes entre poésie et peinture.

L'exposition Le baroque à Florence présente une partie de la collection de la famille Haukohl, la plus importante collection privée d'œuvres baroques florentines, ainsi qu'une douzaine d'œuvres prêtées par le Musée national d'Archéologie, d'Histoire et d'Art de Luxembourg.

Bozar vous invite à retourner à Florence au 17e siècle, à l'apogée du baroque. Ville de la Renaissance italienne, Florence a néanmoins vu pas mal de ses églises et palais se parer d'ornements et abriter des œuvres de peintres et de sculpteurs maniéristes et baroques mais les artistes florentins ne se sont pas laissés emporter par la tendance et ont développé un style plus poétique et équilibré.

Réduction pour les expositions à Bozar. •

www.carteprof.be/index.php?mod=news_view&ne_id=3961



CENTRISSIME nouveau partenaire de Carte PROF

Centrissime, Maison du Tourisme du Pays du Centre, vient de rejoindre le club des partenaires de Carte PROF. Elle offre divers avantages dans les musées rassemblés sur la plateforme P.A.R.C. coordonnée par Centrissime.

Un des objectifs de la Maison du Tourisme du Pays du Centre est de faire connaître son territoire aux touristes, aux visiteurs et même aux habitants, qui n'en imagineraient pas l'étendue.

Celui-ci se compose des onze communes que sont Binche, Braine-le-Comte, Chapelle-lez-Herlaimont, Écaussinnes, Estinnes, La Louvière, Le Rœulx, Manage, Morlanwelz, Seneffe et Soignies. Le Pays du Centre possède de nombreux atouts que la Maison du Tourisme s'attelle à mettre en avant : des sites classés par l'UNESCO, des canaux surplombés d'ouvrages uniques, des musées exceptionnels, des circuits de promenade mais aussi et surtout du folklore et des évènements incontournables.



La plateforme P.A.R.C.

La Maison du Tourisme coordonne la plateforme P.A.R.C. qui rassemble les huit musées de la Région du Centre: le Mill (Musée lanchelevici), le Centre de la Gravure et de l'Image imprimée, le Centre Daily-Bul & Co, Keramis (centre de la céramique), le Musée de la Mine et du Développement durable du Bois-du-Luc, le Musée international du Carnaval et du Masque, le Musée royal de Mariemont et le domaine du Château de Seneffe. Ces musées sont tellement proches les uns des autres qu'ils donnent l'impression que P.A.R.C. devient alors un seul musée.

Un jour, deux musées

Centrissime peut proposer ses services aux écoles et organiser des visites guidées adaptées aux élèves durant une journée dans deux musées. Les élèves de primaire peuvent expérimenter et apprendre grâce aux outils répondant à la thématique choisie. La Maison du Tourisme du Pays du Centre accueille aussi des expositions gratuites tout au long de l'année. Certaines de ces expos peuvent convenir à un public scolaire.

Divers avantages dans les musées rassemblés sur la plateforme P.A.R.C. coordonnée par Centrissime. •

Bertrand LARSIMONT

http://carteprof.be/index.php?mod=news_view&ne_id=3916